



Rapport annuel 2001-2002



**Télé-Québec**  
telequebec.tv

# SOMMAIRE

La mission de Télé-Québec . . . . .	3
Le mot du président du conseil d'administration . . . . .	4
Le conseil d'administration . . . . .	5
Le rapport de la présidente-directrice générale . . . . .	6
L'organigramme au 31 mars 2002 . . . . .	10
Une programmation originale et innovatrice . . . . .	11
La grille horaire . . . . .	16
Des commentaires judicieux sur la programmation . . . . .	18
Télé-Québec à l'honneur ! . . . . .	20
Des Services éducatifs enrichis . . . . .	23
La réalité régionale . . . . .	25
Des partenariats institutionnels importants au Québec et sur la scène internationale . . . . .	27
L'administration, les finances et les ressources humaines . . . . .	29
Les bureaux régionaux . . . . .	31
Annexes :	
Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec . . . . .	32
Protection des renseignements personnels . . . . .	37
Les états financiers . . . . .	41
Rapport de la direction . . . . .	43
Rapport du vérificateur . . . . .	4
Revenus et dépenses . . . . .	45
Excédent . . . . .	46
Bilan . . . . .	47
Flux de trésorerie . . . . .	49
Notes complémentaires . . . . .	50

Montréal, le 31 juillet 2002

Madame Diane Lemieux  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, rue Grande-Allée Est  
Bloc A — 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec)

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paule Beaugrand-Champagne', written in a cursive style.

Paule Beaugrand-Champagne

# LA MISSION

## DE TÉLÉ-QUÉBEC



La Société de télédiffusion du Québec a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public. La Société peut, en outre, exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédia et de télédiffusion, incluant leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Les activités de Télé-Québec ont pour but de :

- développer le goût du savoir par une programmation ingénieuse qui éveille la curiosité, ouvre de nouveaux horizons, suscite la réflexion et entraîne le téléspectateur sur les chemins de la découverte ;
- favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions adoptant une démarche éducative et des concepts attrayants, souvent supportées par des documents d'accompagnement tels que cédéroms, cassettes et livres ;
- promouvoir la vie artistique et culturelle, en être le reflet et soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples performances ;
- refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise en faisant connaître les réalisations et les caractéristiques propres aux différentes régions et en contribuant à maintenir les relations interculturelles basées sur le respect et le partage des valeurs.



# LE MOT DU PRÉSIDENT

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après un peu plus de cinq ans, je quitte la présidence du conseil d'administration de Télé-Québec.

Au moment où j'ai accepté cette fonction, Télé-Québec sortait à peine de la crise que vous connaissez et sa notoriété était au plus bas. Je n'ai cependant eu aucune hésitation à dire oui à la proposition qui m'était faite par la ministre de la Culture et des Communications d'alors, madame Louise Beaudoin.

Je venais de participer à des travaux de refonte des programmes d'études de nos écoles. J'avais défendu l'idée que tout Québécois en situation de formation doit aussi recevoir une formation culturelle suffisante, et que l'on doit ouvrir, même quand il est très jeune, son esprit et sa sensibilité au désir et à l'accueil de la culture.

Par ailleurs, je croyais aussi qu'une des missions de la télévision, plus particulièrement celle de la télévision publique, était la diffusion culturelle et que le service public devait être, ou redevenir, un des outils dont se sert l'État ou la nation pour faire partager le désir de culture par tous les citoyens. Ce n'était pas là une opinion largement partagée, et pourtant, unanimement et courageusement, l'Assemblée nationale, venait de le dire, elle aussi, en réorientant le mandat de Télé-Québec.

Comment, dans ces conditions, dire non ? Toutes les personnes qui ont accepté d'être membres du conseil d'administration l'ont fait sur la base de telles convictions.

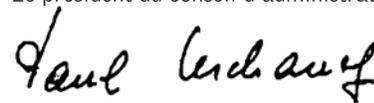
Cinq ans après, mes convictions sont toujours les mêmes, mais celles qui concernent les télévisions publiques sont maintenant davantage partagées. Mais il faut le dire : ce sont les réalisations mêmes de Télé-Québec qui ont produit ce renversement d'opinion.

Bien mieux que le feraient de nombreux plaidoyers, Télé-Québec témoigne, maintenant, à la fois de la possibilité et de la nécessité d'une télévision éducative et culturelle de qualité.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont permis une telle démonstration, les équipes de la programmation avec Mario Clément à leur tête, évidemment, mais aussi toutes les équipes de tous les services qui ont soutenu et permis, dans des conditions de redressement parfois difficiles, un tel témoignage.

Au moment où je quitte, madame Paule Beaugrand-Champagne prend la direction de Télé-Québec. Je voudrais lui souhaiter la meilleure des chances. Sa vaste expérience dans le monde des communications, sa crédibilité, ses qualités de rassembleuse que j'ai eu l'occasion d'apprécier ces derniers mois, vont marquer une autre ère du développement de Télé-Québec.

Le président du conseil d'administration,



Paul Inchauspé

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le conseil d'administration de Télé-Québec est formé d'un maximum de dix personnes dont un président, une présidente-directrice générale, trois membres provenant de diverses régions du Québec autres que celle de Montréal, qui sont nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, et un membre du personnel de la Société qui est élu par ses pairs.

La composition du conseil d'administration au 31 mars 2002 était la suivante :

**M. Paul Inchauspé**  
Président du conseil et du comité exécutif  
Montréal (Outremont)

**Mme Paule Beaugrand-Champagne**  
Membre du comité exécutif  
Présidente-directrice générale  
Télé-Québec  
Montréal

**Mme Micheline Paradis**  
Vice-présidente du conseil  
et du comité exécutif  
Membre du comité de vérification  
Vice-présidente Communications  
et Affaires publiques  
Fédération des Caisses Desjardins du Québec  
Lévis

**M. Marc Côté**  
Membre du comité de programmation  
Directeur général  
Corporation Archéo-08  
Municipalité régionale  
de comté Rouyn-Noranda  
Rouyn-Noranda

**M. Robert Forget**  
Membre du comité de vérification  
Montréal

**M. Guy Fournier**  
Membre du comité de programmation  
Auteur et producteur  
St-Paul d'Abbotsford

**Mme Norma Lopez-Therrien**  
Membre du comité de programmation  
Directrice générale  
Nous Tous un Soleil  
Montréal

**Mme Claire McNicoll**  
Membre du comité exécutif,  
du comité de programmation  
et du comité de vérification  
Vice-rectrice à l'enseignement 1<sup>er</sup> cycle  
et à la formation continue  
Université de Montréal  
Montréal

**M. Djamil Moussaoui**  
Membre du comité exécutif et du comité  
de programmation  
Directeur de l'arrondissement n° 2  
Ville de Québec  
Québec

**Mme Louise Poirier**  
Représentante des employés et employées  
Agente de coordination régionale  
Hull



# LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

## Dynamique et tournée vers l'avenir

Je n'ai pris les rênes de Télé-Québec que trois mois avant la fin de cette année financière, mais cette courte période m'a permis de découvrir une entreprise en santé, dynamique et tournée vers l'avenir, toujours prête à attaquer de nouveaux défis quelles que soient les difficultés. La part de marché était remarquablement à la hausse et je constatais que le milieu de l'industrie, créateurs, artisans et producteurs, reconnaît et apprécie la place que Télé-Québec occupe dans le paysage télévisuel québécois.

Bref, une entreprise mature, qui fêtera ses 35 ans en 2003, mais qui a su, contre vents et marées, conserver les qualités de la jeunesse : recherche et remises en question, innovation et originalité, audace et performance. Je peux déjà témoigner des efforts déployés par tous et chacun des cadres et des employés de Télé-Québec pour mener à bien les nombreux projets en cours en 2001-2002. Je profite de l'occasion pour remercier mes deux prédécesseurs, madame Doris Girard, dont le talent a incité la ministre de la Culture et des Communications à en faire sa sous-ministre en titre, et monsieur Robert Forget, membre du conseil d'administration, qui a assumé avec brio un intérim de quatre mois.

L'année 2001-2002 a bien commencé avec l'annonce du renouvellement de la licence de Télé-Québec. La décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) était de bon augure pour l'avenir de la chaîne : en acceptant que Télé-Québec augmente la durée des messages publicitaires de six à huit minutes par heure, le CRTC nous permettait d'envisager

des revenus supplémentaires qui serviraient au maintien de la qualité de la programmation.

Télé-Québec a d'ailleurs augmenté de façon importante sa capacité de générer des revenus publicitaires : de 2,3 millions \$ qu'ils étaient en 1997-1998, ils sont passés à 4,5 millions \$ en 2001-2002, une augmentation de 21,3 % par rapport à l'année précédente. Nous avons toutefois décidé que les émissions pour enfants, les films ainsi que les documentaires d'auteur ne seraient pas entrecoupés de publicité.

## Un réel regain de popularité

Du côté de la programmation, Télé-Québec continue sur sa lancée. En 2001-2002, nous avons accordé une attention toute spéciale au ton, à l'approche et aux choix des sujets de manière à assurer l'accessibilité au plus grand nombre. Confrontés à un environnement télévisuel morcelé donc hautement concurrentiel, dû au nombre grandissant de chaînes spécialisées, nous avons bonifié notre offre en soirée tant en formules nouvelles qu'en contenus, toujours en respectant notre parti pris d'audace, d'innovation et de risque.

Nous avons, cette année, programmé 24 nouvelles séries dont 15 pour les jeunes. Je n'en citerai que quelques-unes dont la nouvelle série *Ramdam*, une quotidienne destinée aux 9 à 12 ans, religieusement suivie par des milliers de jeunes et leur famille, *Phylactère Cola* et *N'ajustez pas votre sècheuse*,

qui témoignent de notre audace et de la mission que nous nous sommes donnée de faire place à la relève. Avec le nouveau jeu-questionnaire quotidien *Tous contre un*, Télé-Québec a fait l'expérience de l'interactivité, conjuguant avec succès télévision et Internet.

La contribution régionale à la programmation est en constante évolution : les émissions *La poudre d'escampette*, *Le vrai monde*, *Les choix de Sophie*, *Cultivé et bien élevé*, *Cent titres*, *Les pieds dans les plats* de même que *Les 400 coûts* ont toutes permis, chacune à sa manière, de mettre en valeur les multiples talents des Québécois où qu'ils soient sur le territoire. Les activités de programmation et de communication de la saison 2001-2002 ont d'ailleurs généré, dans nos neuf bureaux régionaux, plus de 540 semaines de production (dont 50 % dans la région de Québec), soit 100 de plus que l'année précédente.

L'amélioration apportée à la programmation en 2001-2002, combinée à une mise en marché plus agressive, développée par la direction générale des Communications et du Marketing, a fait que Télé-Québec connaît un réel regain de popularité.

Nos cotes d'écoute, qui frôlaient 1,5 % en 1996 et avaient grimpé à 2,5 % en moyenne en 2000-2001, se retrouvaient à 3,5 % à l'automne 2001, ce qui fait de Télé-Québec une des télévisions éducatives et culturelles les plus performantes au monde. Quant à la portée, elle se situait à un auditoire de 48 % de Québécois francophones. En janvier 2002, un sondage mené auprès des artisans de la télévision d'ici leur faisait dire de Télé-Québec qu'elle est la télé « la plus intelligente au Québec ».

Notre Société est aussi maintenant un acteur essentiel de l'industrie de la production audiovisuelle au Québec : nous confions, selon les années, entre 65 % et 70 % de notre budget de programmation à des producteurs indépendants du Québec, ce qui est sans comparaison avec les autres diffuseurs généralistes. En 2001-2002, cela a représenté près de 30 millions \$, qui ont généré des devis de production de l'ordre de 84 millions \$.

Parce que Télé-Québec est devenue incontournable dans l'industrie de l'audiovisuel, elle est sollicitée pour sa participation à divers comités de réflexion ou comme partenaire culturel de choix. En 2001, elle a participé activement à l'actualisation de la politique du cinéma mise de l'avant par la ministre de la Culture et des Communications, madame Diane Lemieux. Par ailleurs, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et Télé-Québec ayant des missions complémentaires, la mise en commun de leurs énergies leur a permis de conclure une entente par laquelle chacune apporte un meilleur soutien à la production et au rayonnement d'activités culturelles tant à Montréal que dans les régions.

Actionnaire de ARTV, lancée le 1<sup>er</sup> septembre 2001, Télé-Québec a consacré l'essentiel de sa contribution à cette chaîne en lui assurant un contenu régional par le biais de la production de reportages sur tout le territoire du Québec. En 2001-2002, 170 capsules culturelles ont été produites par nos neuf bureaux pour diffusion sur ARTV.

Télé-Québec est d'ailleurs devenue un partenaire culturel recherché en région. Des alliances bien naturelles ont été établies, notamment, avec bon nombre de festivals de cinéma, l'une des forces de notre programmation. Nous sommes aussi des acteurs importants lors de la plupart des Salons du livre au Québec grâce à la présence de nos animatrices et animateurs, à certains tournages que nous y faisons en direct et à la présentation de spectacles mettant en vedette des héros de nos émissions jeunesse.

## Un nouvel élan pour les nouveaux médias

Du côté des nouveaux médias, Télé-Québec s'est dotée d'un plan directeur de développement reposant sur trois axes reliés à sa mission : l'éducation, la jeunesse et la culture. Le secteur qui s'est le plus développé est celui de l'éducation, grâce, en partie, à la collaboration du ministère de l'Éducation du Québec.

Télé-Québec a considérablement accru, notamment en 2001-2002, les services qu'elle offre au réseau scolaire. Aujourd'hui, tous nos services éducatifs sont accessibles par Internet, en commençant par la collection de plus de 1 800 vidéos éducatives, qui peuvent être livrées aux écoles soit sur cassette, soit par téléchargement. Ce service de livraison en mode numérique est unique au Canada et appelé à devenir un véritable service de vidéo éducative sur demande s'appuyant sur le développement des réseaux large bande, comme le RISQ ou celui de Villes et villages branchés. Nous travaillons d'ailleurs à créer de nouveaux types de matériels didactiques s'appuyant sur ces technologies.

Nous avons aussi développé une présence substantielle sur Internet autour du site corporatif de Télé-Québec. La fréquentation mensuelle moyenne y est passée de 17 800 visiteurs (pour 352 000 pages vues) qu'elle était à l'hiver 2000-2001 à près de 65 000 (pour 1 280 000 pages vues) à l'hiver 2001-2002.

On y fait bien sûr la promotion de la programmation, mais l'année qui se termine a marqué l'arrivée de services personnalisés à l'internaute : par notre infocourriel, l'abonné reçoit l'information qu'il désire au sujet de la programmation (au 31 mars, ce service comptait plus de 10 000 abonnés), le *Ciném@gazine* offre un aide-mémoire tout aussi personnalisé et les capsules *Culture éclair*, maintenant sur Internet, constituent une vitrine extraordinaire pour une foule d'événements culturels en région.

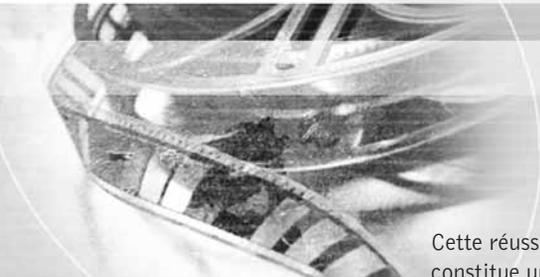
Plusieurs de nos émissions sont accompagnées de sites Internet qui les prolongent en fournissant informations et services.

En 2001-2002, nous avons aussi fait un effort particulier pour renforcer l'interaction avec le téléspectateur : le jeu-questionnaire *Tous contre un*, par exemple, permet aux internautes de jouer le jeu en temps réel et en compétition avec les participants en studio. Il s'agit là d'une première mondiale. Et les sessions de clavardage avec les comédiens de la série *Ramdam* connaissent un succès remarquable.

Le multimédia et le numérique sont des portes ouvertes sur l'avenir dans le monde de l'audiovisuel et Télé-Québec les franchit avec détermination. En 2001-2002, nous avons accéléré le processus de numérisation de nos équipements techniques. D'autres caméras et magnétoscopes numériques ont fait leur entrée dans les studios et Télé-Québec a obtenu du gouvernement de pouvoir bénéficier du Plan d'accélération des investissements du secteur public afin de procéder en 2002-2003 à l'achat d'équipements numériques pour nos neuf bureaux régionaux. En outre, Télé-Québec a entrepris la première phase de la numérisation de sa collection audiovisuelle dans le but de conserver cette remarquable richesse patrimoniale.

## Une télé publique pertinente et essentielle

Année après année, depuis six ans, Télé-Québec est redevenue une télévision publique dynamique et performante. Elle a renouvelé la presque totalité de sa grille de programmation avec des émissions innovatrices; elle a retrouvé la place centrale qu'elle occupait au Québec en programmation Jeunesse avec des émissions comme *Cornemuse*, *Macaroni tout garni* et *Ramdam*; enfin, elle joue un rôle de premier plan en diffusion de documentaires et de cinéma de grande qualité. Et le public a suivi : le succès d'estime va grandissant.



Cette réussite de Télé-Québec, disons-le, constitue un véritable tour de force compte tenu de la révolution que vit présentement l'industrie de la télévision : multiplication des chaînes et concentration de la propriété, privatisation massive de la production, numérisation des infrastructures, convergence et concurrence des nouveaux médias.

Nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui, Télé-Québec est une organisation en santé. L'entreprise a procédé à un redressement et à un resserrement majeurs de sa gestion financière qui lui permettent de consacrer le maximum de ressources au produit à l'écran : le pourcentage des revenus consacrés à la programmation et à sa promotion est passé de 39 % en 1999-2000 à 45 % en 2001-2002.

Ajoutons enfin, dans un autre domaine, que le climat des relations de travail à Télé-Québec est très positif, ce qui contribue au dynamisme de l'entreprise. À la fin de l'exercice financier, la Société était arrivée à un accord de principe sur le renouvellement de la convention collective des deux principaux syndicats (les employés généraux et les techniciens) et les négociations étaient très avancées avec les réalisateurs. Une entente était également signée avec l'Association des cadres, une première dans la fonction publique et parapublique québécoise.

Télé-Québec est une institution publique de première importance pour le Québec, ses jeunes, son avenir, ses créateurs, ses organismes culturels, ses citoyens en dehors des grands centres, son industrie audiovisuelle. C'est la télévision publique des Québécois, qui doit avoir les moyens de ses missions.

Le gouvernement du Québec a clairement décidé en 1996 qu'elle était pertinente et essentielle. Depuis, elle a démontré son

sérieux et son dynamisme. Mais ses coûts de programmation ont augmenté, en partie parce que sa production dépend principalement du secteur privé, hautement concurrentiel auprès des fonds de soutien à la production, et parce que la technologie télévisuelle évolue à la vitesse grand V.

Même si la renaissance de Télé-Québec ces dernières années est une réussite, le travail est loin d'être terminé. Nous devons compléter le développement de la programmation pour rejoindre les jeunes de 1 à 17 ans et pour couvrir toute l'année avec des productions originales offertes à un plus large public. Télé-Québec doit continuer à déployer sa présence dans les nouveaux médias et dans les régions, et elle doit absolument atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour compléter son passage au numérique.

Les ressources dont nous avons disposé en 2001-2002 ne nous ont pas permis d'atteindre tous les objectifs de notre Plan annuel. Mais, croyons-nous, ce n'est que partie remise d'ici la fin du Plan triennal 2000-2003, étant donné les nouvelles démarches entreprises pour accroître et consolider l'autonomie financière de Télé-Québec dès l'année qui commence.

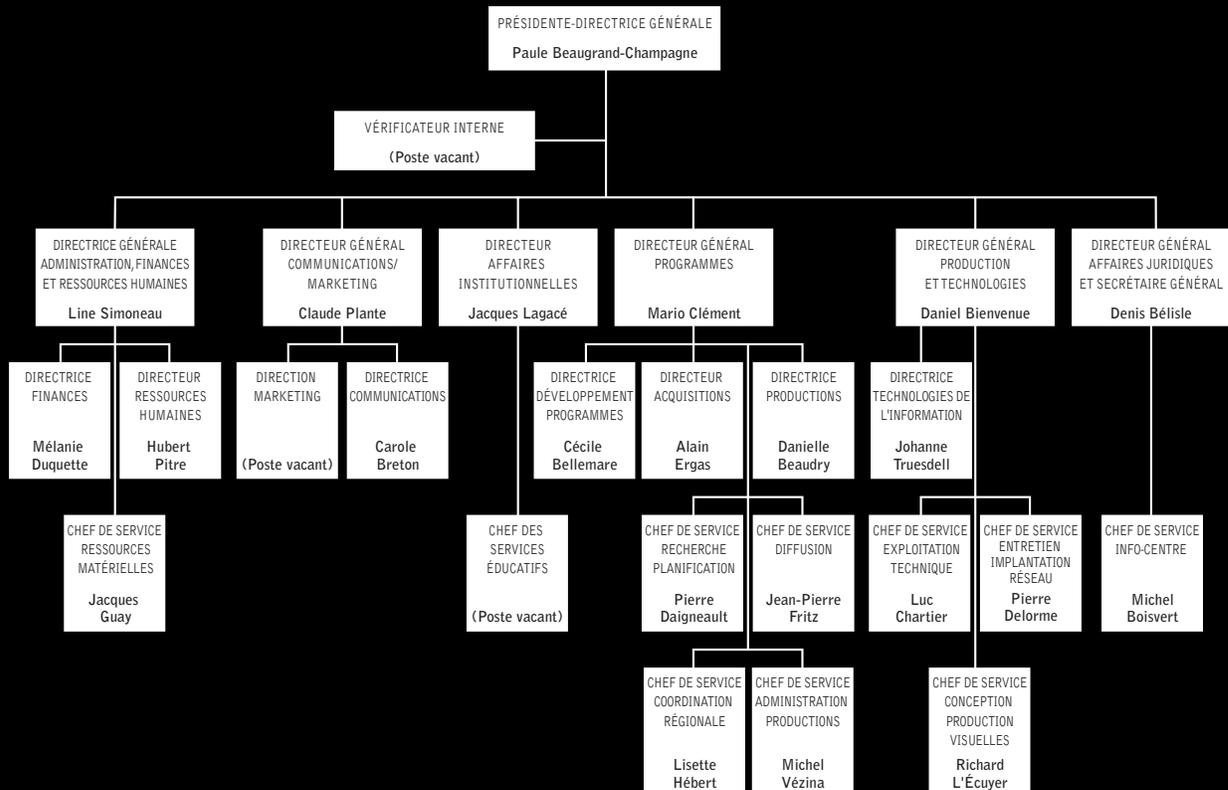
Nous avons plein de projets à mettre en branle et à réaliser. Et les talents pour le faire. À la veille de son 35<sup>e</sup> anniversaire, Télé-Québec ne peut pas retourner en arrière : elle a fait la preuve qu'elle est essentielle et incontournable, pour les créateurs et les artisans comme pour le public québécois, jeune et moins jeune.

La présidente-directrice générale,

Paule Beaugrand-Champagne



# L'ORGANIGRAMME DE TÉLÉ-QUÉBEC AU 31 MARS 2002



# UNE PROGRAMMATION ORIGINALE ET INNOVATRICE



La programmation 2001-2002 a été particulièrement soucieuse de la diversité de formes et de contenus, de l'aspect régional de la programmation et de l'intégration des nouveaux médias.

## Une volonté de diversification et d'originalité

L'offre de Télé-Québec couvre de multiples contenus : jeunesse, culture, affaires publiques, histoire et société, sciences et nature, services. Elle comporte aussi une grande variété de formes : dramatique, cinéma, documentaire d'auteur, animation, entrevue, débat, quiz. Selon les émissions, les approches sont axées autant sur l'analyse critique que sur le divertissement ou l'humour.

Télé-Québec présente donc un large éventail de produits dont la diversité et l'originalité peuvent être illustrées par les principales nouveautés de l'année 2001-2002 : *Ramdam* une dramatique destinée aux 9-12 ans dont la popularité correspond à un auditoire de 200 000 ; *Tous contre un*, un jeu-questionnaire interactif sur l'actualité, produit et diffusé quotidiennement et qui, chaque jour, regroupe des joueurs en studio et des internautes faisant partie des 8 000 inscrits dans la base de données ; *Maux d'amour* qui aborde les difficultés de la vie sexuelle avec un dosage habile de dramatique, témoignages et entrevues d'experts ; *N'ajustez pas votre sècheuse* et *Phylactère Cola* qui explorent des approches alternatives en humour tout en faisant place à la relève, dans le dernier cas.

Marque fondamentale d'appréciation, l'écoute de Télé-Québec a grandement progressé : établie à 2,5 % en 2000-2001, la part de marché s'est élevée à 3,5 %, en 2001-2002, ce qui correspond à une augmentation de 40 %. Cette part de marché situe Télé-Québec au quatrième rang des chaînes les plus regardées par les Québécois francophones, juste derrière les trois réseaux généralistes.

Ajoutons que, durant la même période, la portée hebdomadaire est passée de 41 % à 51 % ; ce qui signifie que, chaque semaine, plus de la moitié de la population francophone québécoise choisissait Télé-Québec en 2001-2002 soit une hausse de 24,4 % par rapport à l'année précédente. Notons enfin la performance exceptionnelle de la programmation jeunesse de Télé-Québec : dans ses deux principaux créneaux de diffusion, la part de marché des émissions jeunesse chez les enfants de 2 à 11 ans est la plus élevée de toutes les chaînes de télévision au Québec : entre 7 h et 9 h 30, la part de Télé-Québec auprès des enfants s'élève en effet à 34 %, alors qu'entre 16 h et 19 h, du lundi au vendredi, elle est de 31 %.

Télé-Québec est aussi restée en questionnement quant à l'ajustement ou au développement de son offre. Des recherches ont été menées

sur des émissions spécifiques (*Tous contre un, Macaroni tout garni, Cornemuse, Les débrouillards, Ramdam, Banzai*) ou sur des approches à adopter pour des contenus généraux tels que l'information ou la littérature.

La valeur et la qualité de cette offre ont été grandement reconnues par les chroniqueurs de télévision qui ont été des plus élogieux pour la programmation 2001-2002. Plusieurs émissions de Télé-Québec sont aussi en lice pour les prochains prix Gémeaux.

### **L'aspect régional bien présent dans la programmation**

Plusieurs émissions, apparentées au type « magazine », recourent à la production régionale d'abord dans le cadre de productions autonomes assurées par les bureaux régionaux, (*1045, rue des Parlementaires, Les groupes parlementaires, La poudre d'escampette, Culture éclair, Le vrai monde*) ou dans le cadre de productions extérieures bénéficiant de l'apport des bureaux régionaux (*Les choix de Sophie, Cultivé et bien élevé, Les pieds dans les plats*). Notons, en plus, que les bureaux régionaux sont mis à contribution pour assurer la production d'environ 170 reportages dans le contexte de l'entente cadre entre Télé-Québec et ARTV.

Les documentaires et les courts-métrages sont déjà les genres exploités par les producteurs privés en régions. Dans l'élaboration même de la structure financière de ces productions extérieures, Télé-Québec apporte son investissement sous forme de prestations de services assumées par les bureaux régionaux, (*La culture dans tous ses états, La stratégie des maringouins*).



Pour ce qui est des fictions, l'implication de Télé-Québec a pris la forme de financement direct de producteurs privés en régions, soit dans le cadre d'une série de fiction (*Phylactère Cola*), de production de courts-métrages (*La dernière voix, La rumeur de l'ange*) ou encore d'acquisition de productions de la relève québécoise (*Vidéaste recherché.e*).

Ajoutons enfin *La Dictée des Amériques* et le *Gala des prix Odyssée* diffusés depuis Québec ainsi que des émissions spéciales produites dans le cadre du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue ou du Salon international du livre de Québec.

Indépendamment du recours à la production en régions, la programmation a conservé une préoccupation pour l'ensemble de la réalité québécoise à travers toutes les émissions qui s'y prêtent, que ce soit par le choix de thèmes, d'invités, de participants, de lieux de tournage, etc. (*Droit de parole, Chasseurs d'idées, Le Septième, Cent titres*).

Pour maximiser l'aspect régional de la programmation, la Direction générale des programmes a développé, en collaboration avec les coordonnateurs régionaux, un outil de mise à jour des apports possibles des régions à la programmation.

## L'intégration des nouveaux médias

L'intégration des nouveaux médias a été améliorée au profit de formules télévisuelles plus innovatrices ou pour compléter la diffusion en ondes.

Recourant à Internet, le jeu-questionnaire interactif quotidien *Tous contre un* a suscité en moyenne la participation de plus de 1 500 internautes par jour et le nombre de joueurs inscrits dans la base de données a dépassé les 8 000 vers la fin de l'année 2001-2002. Le site de *Ramdam* a offert aux jeunes internautes un lieu de clavardage dont la popularité a fait dépasser les limites du système informatique d'alors.

Pour *Droit de parole*, on a facilité la participation des internautes au débat. Cette émission profitait aussi d'une diffusion simultanée sur Internet. On a aussi offert sur Internet le visionnement à la demande des émissions de *Chasseurs d'idées*.

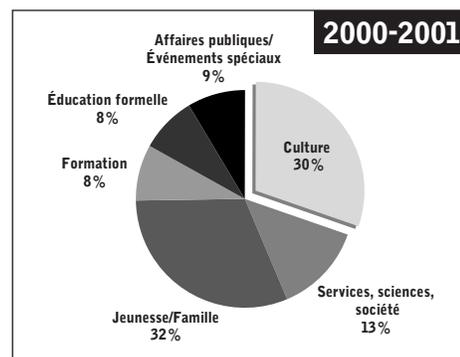
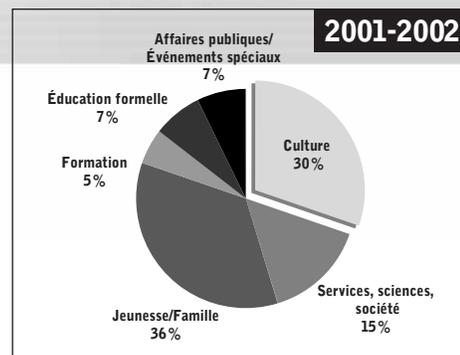
L'offre culturelle de Télé-Québec a été complétée par le site de *Culture Éclair* en plus d'être publicisée par le nouveau service de rappel de *Ciném@gazine*. De plus, le service d'info-courriel de Télé-Québec en est à environ 9 500 abonnements à la fin de cette année de programmation.

Tout en maintenant la dizaine de sites déjà en place, trois sites d'émissions se sont ajoutés : *Ramdam*, *La poudre d'escampette* et *1045, rue des Parlementaires*. Pour l'ensemble

des sites, la réponse du public fut très favorable. Le nombre maximum de visiteurs accueillis dans un même mois a, selon les sites, atteint des niveaux variant de 1 300 jusqu'à 5 000 visiteurs.

En somme, la programmation de l'année 2001-2002 est parvenue à l'atteinte de ses objectifs quant à la qualité de son offre, la présence des régions à l'écran et l'intégration des nouveaux médias. Combinés, ces facteurs de développement ont permis une progression notable du taux de fréquentation de l'antenne et ils ont réussi à accroître la notoriété de Télé-Québec.

## Pourcentage de la grille horaire affecté à la mission éducative et culturelle



## Les émissions les plus regardées à Noël

Ensemble du Québec, population francophone, 2 ans et plus

Émission	Jour de diffusion	Heure de diffusion	Nombre de diffusions	Auditoire moyen ('000)
<i>Des chants voyageurs (31/12/01)</i>	Lundi	20 h	1	266
<i>Douce nuit (23/12/01)</i>	Dimanche	17 h	1	252
<i>Garfield (06/01/02)</i>	Dimanche	17 h	1	245
<i>Ciné-Cadeau</i>	Lundi-dimanche	18 h 30	16	241
<i>Les aventures du grand méchant loup (30/12/01)</i>	Dimanche	17 h	1	219
<i>Le monde secret du Père Noël</i>	Sam-dim-lun-mar	10 h 30	1	192
<i>Spécial Club des 100 watts (23/12/01)</i>	Dimanche	20 h	1	191
<i>Cinéma</i>	Dimanche	20 h	2	190
<i>Cinéma</i>	Samedi	20 h	3	189
<i>Anticosti, l'arche de Menier (28/12/01)</i>	Vendredi	20 h	1	176

Source : BBM, Infosys

Tableau : Service de la recherche et de la planification, Télé-Québec

## Les émissions régulières les plus regardées

Ensemble du Québec, population francophone, 2 ans et plus

Émission	Jour de diffusion	Heure de diffusion	Nombre de diffusions	Auditoire moyen ('000)
<i>Les pieds dans les plats</i>	Vendredi	21 h	25	214
<i>Les pieds dans les plats</i>	Dimanche	17 h	24	179
<i>Ramdam</i>	Lun-ven	18 h 30	90	161
<i>Cornemuse</i>	Lun-ven	17 h	137	132
<i>N'ajustez pas votre sècheuse (automne)</i>	Mercredi	21 h	12	126
<i>Le plaisir croît avec l'usage</i>	Dimanche	20 h	23	119
<i>Macaroni tout garni</i>	Lun-ven	18 h	137	115
<i>Zoboomafo</i>	Lun-ven	17 h	136	113
<i>La poudre d'escampette</i>	Dimanche	18 h	9	100

Source : BBM, Infosys

Tableau : Service de la recherche et de la planification, Télé-Québec



## Heures de diffusion selon l'origine et le type de diffusion

Productions	Primeurs	Reprises	Redif. pri.	Redif. rep.	Total*	%
<i>Productions autonomes</i>	125,4	96,3	174,6	76,0	472,3	8,5 %
<i>Coproductions</i>	479,4	460,1	561,2	324,9	1 825,6	32,9 %
<i>Acquisitions</i>	574,3	1 462,7	297,7	582,8	2 917,6	52,6 %
<i>Canal Savoir</i>	12,4	318,9	0,0	3,8	335,1	6,0 %
<b>Total*</b>	<b>1 191,5</b>	<b>2 338,1</b>	<b>1 033,5</b>	<b>987,5</b>	<b>5 550,6</b>	
<b>%</b>	<b>21,5 %</b>	<b>42,1 %</b>	<b>18,6 %</b>	<b>17,8 %</b>		<b>100,0 %</b>

\* Le total n'inclut pas les 67,5 heures d'émissions « autres » (incluant la location de temps d'antenne) ainsi que les 892,5 heures de « non émissions » de la programmation : intermèdes, pauses musicales, messages publicitaires, autopromotions, identifications de réseau, ce qui porterait le total à 6 510,7 heures.

Source : Service de la diffusion, Télé-Québec

Traitement et tableau : Service de la recherche et de la planification, Télé-Québec

## Parts de marché hebdomadaire

Ensemble de la journée et ensemble de la soirée\*

Ensemble du Québec, population francophone, 2 ans et plus

Tranches horaires	Parts de marché
Lundi-dimanche 2 h à 2 h	3,5 %
Lundi-dimanche 18 h 30 à 23 h	3,0 %

\* période du 17 septembre 2001 au 31 mars 2002

Source : BBM, Infosys

Tableau : Service de la recherche et de la planification, Télé-Québec

## Portée et durée d'écoute hebdomadaire moyenne

Lundi-dimanche de 2 h à 2 h\*

Ensemble du Québec, population francophone, 2 ans et plus

Portée hebdomadaire moyenne (6 minutes)	Durée d'écoute moyenne	Portée (%)
3 241 000 personnes	1,92 heures	51 %

\* période du 17 septembre 2001 au 31 mars 2002

Source : BBM, Infosys

Tableau : Service de la recherche et de la planification, Télé-Québec

# GRILLE HORAIRE

## AUTOMNE 2001

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
7 h 00 Teletubbies	7 h 00 Teletubbies	7 h 00 Cornemuse ©	7 h 00 Cornemuse ©
7 h 30 La maison de Ouimzie	7 h 30 La maison de Ouimzie	7 h 30 Macaroni tout garni ©	7 h 30 Macaroni tout garni ©
8 h 00 Thimothée va à l'école	8 h 00 Thimothée va à l'école	8 h 00 Zoboomafoo	8 h 00 Zoboomafoo
8 h 30 Bob le bricoleur	8 h 30 Bob le bricoleur	8 h 30 La maison de Ouimzie	8 h 30 La maison de Ouimzie
9 h 00 Georges rétrécit	9 h 00 Georges rétrécit	9 h 00 Teletubbies	9 h 00 Teletubbies
9 h 30 Peluche	9 h 30 Peluche	9 h 30 Le marché aux images	9 h 30 Vidéoactivité
10 h 00 Bonjour madame Croque-Cerise ©	10 h 00 Bonjour madame Croque-Cerise ©	10 h 00 Santé mentale et vieillissement	10 h 00 Planification de la retraite
10 h 30 La famille Delajungle	10 h 30 La famille Delajungle	11 h 00 Educational Psychology	11 h 00 Le monde des affaires
11 h 00 Notre héros	11 h 00 Notre héros	12 h 00 Les débrouillards ©	12 h 00 Ramdam ©
11 h 30 Seconde chance ©	11 h 30 Seconde chance ©	12 h 30 Hartley, cœurs à vif	12 h 30 Hartley, cœurs à vif
12 h 30 Zone science ©	12 h 30 Les débrouillards ©	13 h 30 Le vrai monde ©	13 h 30 Cent titres ©
13 h 00 Attendez que je vous raconte...	13 h 00 Le national d'impro	14 h 00 Québec School Television	14 h 00 Québec School Television
14 h 00 1045, rue des Parlementaires	14 h 00 Chasseurs d'idées	15 h 00 Cultivé et bien élevé ©	15 h 00 Chasseurs d'idées
14 h 30 Cultivé et bien élevé ©	15 h 00 Droit de parole	15 h 30 Le Septième	16 h 00 Hartley, cœurs à vif
15 h 00 Les francs-tireurs ©	16 h 00 National Geographic ©	16 h 00 Hartley, cœurs à vif	17 h 00 Zoboomafoo ©
16 h 00 National Geographic ©	17 h 00 Les pieds dans les plats ©	17 h 00 Zoboomafoo ©	17 h 30 Cornemuse ©
17 h 00 Les 400 coûts	18 h 00 N'ajustez pas votre sècheuse ©	17 h 30 Cornemuse ©	18 h 00 Macaroni tout garni ©
18 h 00 Les grands documentaires Sciences ©	18 h 30 Malcolm ©	18 h 00 Macaroni tout garni ©	18 h 30 Ramdam ©
19 h 00 Le Septième ©	19 h 00 Boston Public ©	18 h 30 Ramdam ©	19 h 00 Tous contre un
19 h 30 Cinéma ©	20 h 00 Le plaisir croît avec l'usage	19 h 00 Tous contre un	19 h 30 Les choix de Sophie
21 h 30 Cinéma ©	21 h 30 Spectacle ©	19 h 30 Les choix de Sophie	20 h 00 Le national d'impro
23 h 30 Cinéma Hors-Circuit©	23 h 30 Chasseurs d'idées	20 h 00 1045, rue des Parlementaires	20 h 30 Juste pour rire ©
	0 h 30 Les 400 coûts ©	20 h 30 Cent titres ©	21 h 00 Maux d'amour©
		21 h 00 L'œil ouvert	21 h 30 Cultivé et bien élevé ©
		22 h 30 Les choix de Sophie	22 h 00 Zone science ©
		23 h 00 Tous contre un ©	22 h 30 Les choix de Sophie
		23 h 30 Cultivé et bien élevé ©	23 h 00 Tous contre un
		0 h 00 L'effet Dussault	23 h 30 La période de questions
		0 h 30 Le vrai monde ©	0 h 30 Les grands documentaires ©
		1 h 00 N'ajustez pas votre sècheuse ©	

Mercredi		Jeudi		Vendredi	
7 h 00	Cornemuse ©	7 h 00	Cornemuse ©	7 h 00	Cornemuse ©
7 h 30	Macaroni tout garni ©	7 h 30	Macaroni tout garni ©	7 h 30	Macaroni tout garni ©
8 h 00	Zoboomafoo ©	8 h 00	Zoboomafoo ©	8 h 00	Zoboomafoo ©
8 h 30	La maison de Ouimzie	8 h 30	La maison de Ouimzie	8 h 30	La maison de Ouimzie
9 h 00	Teletubbies	9 h 00	Teletubbies	9 h 00	Teletubbies
9 h 30	Destinos 1 ©	9 h 30	Destinos 2 ©	9 h 30	Destinos 3 ©
10 h 00	Introduction à l'art moderne	10 h 00	La peinture moderne au Québec	10 h 00	Gestion des médias publicitaires
11 h 00	Gestion de la croissance d'une PME	11 h 00	Le monde à la carte	10 h 30	Grammaire et rédaction
12 h 00	Ramdam ©	12 h 00	Ramdam ©	11 h 00	Moyen âge
12 h 30	Hartley, cœurs à vif	12 h 30	Hartley, cœurs à vif	12 h 00	Ramdam ©
13 h 30	1045, rue des Parlementaires	13 h 30	Zone science ©	12 h 30	Hartley, cœurs à vif
14 h 00	Québec School Television	14 h 00	Québec School Television	13 h 30	L'effet Dussault
15 h 00	La période de questions	15 h 00	La période de questions	14 h 00	Québec School Television
16 h 00	Hartley, cœurs à vif	16 h 00	Hartley, cœurs à vif	15 h 00	La période de questions
17 h 00	Zoboomafoo ©	17 h 00	Zoboomafoo ©	16 h 00	Hartley, cœurs à vif
17 h 30	Cornemuse ©	17 h 30	Cornemuse ©	17 h 00	Zoboomafoo ©
18 h 00	Macaroni tout garni ©	18 h 00	Macaroni tout garni ©	17 h 30	Cornemuse ©
18 h 30	Ramdam ©	18 h 30	Ramdam ©	18 h 00	Macaroni tout garni ©
19 h 00	Tous contre un	19 h 00	Tous contre un	18 h 30	Malcolm ©
19 h 30	Les choix de Sophie	19 h 30	Les choix de Sophie	19 h 00	Tous contre un
20 h 00	Les francs-tireurs	20 h 00	Les 400 coûts	19 h 30	Les choix de Sophie
21 h 00	N'ajustez pas votre sècheuse ©	21 h 00	Les grands documentaires ©	20 h 00	Droit de parole
21 h 30	Le Septième	22 h 00	L'effet Dussault	21 h 00	Les pieds dans les plats ©
22 h 00	Le vrai monde ©	22 h 30	Les choix de Sophie	22 h 00	Maux d'amour ©
22 h 30	Les choix de Sophie	23 h 00	Tous contre un ©	22 h 30	Les choix de Sophie
23 h 00	Tous contre un ©	23 h 30	La période de questions	23 h 00	Tous contre un ©
23 h 30	La période de questions	0 h 30	Les grands documentaires Sciences ©	23 h 30	Cinéma ©
0 h 30	Maux d'amour ©				
1 h 00	Cent titres ©				



# DES COMMENTAIRES

## JUDICIEUX SUR LA PROGRAMMATION

### **Droit de parole**

Rares sont les émissions qui peuvent se vanter de vivre aussi longtemps et de vieillir aussi bien.

*Droit de parole* offre au public une tribune où il peut s'exprimer librement sur les sujets chauds de l'heure. Anne-Marie Dussault anime les débats avec professionnalisme et contribue à maintenir cette émission au rang des meilleures émissions d'affaires publiques.

*Voilà! La Presse* semaine du 17 novembre 2001

### **Les choix de Sophie**

*Les choix de Sophie* forcent l'admiration (...) rien n'échappe à cette époustouflante équipe de recherchistes, ni à son animatrice, Sophie Durocher, dont chaque entrevue trahit une préparation minutieuse, une connaissance approfondie des sujets qu'elle traite. Ce type de prouesse est trop rare pour qu'on le tienne pour acquis.

Anne-Marie Cloutier, *Voilà! La Presse* semaine du 23 février 2002

### **Les francs-tireurs**

Les francs-tireurs Benoit Dutrizac et Richard Martineau font généralement de bonnes entrevues, jamais complaisantes et juste assez baveuses. Ô bonheur! Ils ont désormais 30 minutes de plus pour bien désosser leurs invités.

*TV Hebdo*, 20 au 26 octobre 2001

### **Le Septième**

(...) Télé-Québec semble avoir trouvé la voie pour offrir un magazine d'information efficace sur le cinéma : des reportages bien faits, des entrevues, des critiques véritables.

Pas besoin de grand fla-fla.

Paul Cauchon, *L'Agenda Le Devoir*, 5 décembre 2001

### **La poudre d'escampette**

C'est sympathique et sans prétention.

Richard Therrien, *Le Soleil*, 2 février 2002

### **Cinéma**

Faire découvrir les perles du cinéma québécois est l'une des plus belles réalisations de Télé-Québec.

*TV Hebdo*, 22 au 28 septembre 2001

Quel bonheur que ces soirées cinéma à Télé-Québec (...) Les choix de Télé-Québec sont irréprochables. On revoit avec plaisir des films qui nous ont marqués ou alors on fait de belles découvertes en regardant d'excellents longs métrages qui n'ont pas été présentés en salle ou qui ne sont pas facilement disponibles en vidéo.

Carole Ménard, *Échos Vedettes*, 8 au 14 décembre 2001

### **Le plaisir croît avec l'usage**

Suzanne Lévesque anime cette fête éblouissante de la culture et des variétés toujours féconde en prestations inédites et en surprises de toutes sortes. Une émission magnifique.

Raymonde Bergeron, *TV Hebdo*,  
15 au 21 septembre 2001

### **Phylactère Cola**

La nouvelle émission a le potentiel d'une série culte.

Marie-France Bornais, *Le Journal de Québec*,  
10 janvier 2002

C'est de la contre-programmation intelligente.  
La gang de gars va nous surprendre.  
Ils sont très imaginatifs.

Louise Cousineau, *CKAC-AM*, 16 janvier 2002

### **Ramdram**

Pas besoin d'être un ado pour apprécier ce nouveau « sitcom » pour les 9 à 12 ans. C'est rafraîchissant, drôle et innovateur. Une demi-heure qui passe très vite.

Richard Therrien, *Le Soleil*, 1<sup>er</sup> octobre 2001

### **Documentaires**

Télé-Québec a programmé des documentaires exceptionnels tout au cours de l'année.

Denyse Bégin, *Le Courrier de St-Hyacinthe*,  
19 septembre 2001

### **Cornemuse**

La qualité de l'émission, déjà saluée de nombreux prix et d'excellentes critiques, fait d'ailleurs en sorte que son auditoire déborde du public des 3 à 5 ans auquel elle est à priori destinée. Les costumes et les couleurs accrochent l'œil des bambins de deux ans. Et les six ans, eux, se reconnaissent encore dans les petits scénarios, inspirés du quotidien.

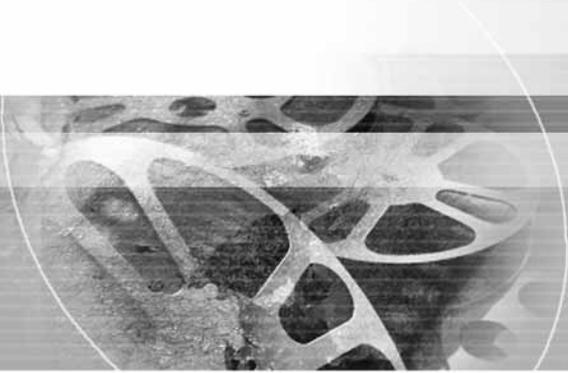
Josée Boileau, *Le Devoir*, 19 et 20 janvier 2002

### **Jeunesse**

Comme toujours, Télé-Québec propose au jeune public la crème des productions sur le marché. Une programmation aussi divertissante qu'éducative.

*TV Hebdo*, 15 au 21 septembre 2001





# TÉLÉ-QUÉBEC À L'HONNEUR!

Cette année encore, plusieurs prix sont venus récompenser la qualité, l'originalité et le professionnalisme des émissions de Télé-Québec et de ses artisans, comédiens et partenaires.

## 18 prix Gémeaux

Télé-Québec a raflé pas moins de 23 % de l'ensemble des prix Gémeaux 2001, soit 18.

Voici, par ordre alphabétique, la liste complète des récipiendaires de prix Gémeaux 2001 pour Télé-Québec :

### ***Branché*** – Radio-Canada

Meilleure recherche : magazine de services  
Barclay Fortin, Martine Pagé,  
Mario Toussaint (épisode 156)

### ***Les choix de Sophie*** – Productions *Pixcom*

Meilleure réalisation : magazine culturel  
Micheline Guertin, Lynn Phaneuf (épisode 472)

### ***Cornemuse*** – Téléfiction

Meilleure émission ou série jeunesse, 3-5 ans,  
toutes catégories — Jacques Bonin,  
Carmen Bourassa, Claude Veillet, Lucie Veillet

Meilleure recherche : émission ou série  
jeunesse — Claudine Blain, Maryse Joncas,  
Mélanie Ranger

### ***Cultivé et bien élevé*** – Productions *Pixcom*

Meilleure infographie : émission ou série,  
toutes catégories — Brigitte Dion (épisode 43)

### ***Dictée des Amériques*** – Télé-Québec

Meilleur jeu création originale  
Raynald Gagné, Simon Girard

### ***Don Quichotte*** – Les Productions *Sogestalt*

Meilleure émission dramatique  
Pierre Beaudry, Luc Châtelain

Meilleure réalisation : émission dramatique  
Dominic Champagne, Mario Rouleau

### ***Les francs-tireurs*** – Zone 3

Meilleure réalisation : magazine à caractère  
social ou de services — Marie-Josée Lévesque,  
André St-Pierre (*Le plan séquence*)

Meilleure recherche : magazine à caractère  
social — Rose-Aline Leblanc (*Le Red Light*)

Meilleure animation : magazine à caractère  
social — Benoît Dutrizac, Richard Martineau,  
Laurent Saulnier

Meilleur son d'ensemble : toutes catégories  
Peter Bertrand, Guillaume Boursier,  
Patrice Gill, Richard Pelletier, Philippe  
Scultéty (*Mexico : à la vie comme à la mort*)

Enfin, mentionnons que *L'armée de l'ombre*  
(distribué par nos Services éducatifs)  
a reçu le prix du meilleur documentaire —  
Manon Barbeau, réalisatrice, Eric Michel,  
producteur, ONF.

## Autres prix

### **Les pieds dans les plats – Zone 3**

Meilleur magazine de services  
Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert,  
André Larin, Vincent Leduc,  
Jean-Pierre Paiement

Meilleure animation : magazine de services  
Josée di Stasio, Daniel Pinard (*Missionnaires  
du poulet rôti ?*)

### **Le plaisir croît avec l'usage – Sogestalt 2001**

Meilleure réalisation : toutes catégories  
variétés — Mario Rouleau (Pascale Montpetit)

### **Vivre en ville – Macumba International**

Meilleure réalisation : série documentaire  
Patricio Henriquez (*Moscou : les orphelins  
de Lénine*)

Meilleure recherche : documentaire, émission  
ou série d'information — Patricio Henriquez,  
Veronica Silva (*Mexico : à la vie comme  
à la mort*)

Meilleur montage : documentaire ou série  
documentaire, émission ou série d'information  
Denis Boisvert (*Mexico : à la vie comme  
à la mort*)

### **Zoboomafoo remporte un Daytime Emmy Award**

*Zoboomafoo*, nouvelle série jeunesse produite  
par Cinar, a remporté un Daytime Emmy  
Award dans la catégorie *Réalisation  
exceptionnelle d'une émission pour enfants*.

### **Carrefour éducation choisi parmi les 100 meilleurs sites éducatifs 2001**

Pour une seconde année consécutive, le site  
Internet *Carrefour éducation* a mérité cinq  
étoiles dans la catégorie *Les portails à explorer*,  
selon le *Guide Internet*. Au moment d'amorcer  
sa troisième saison, *Carrefour éducation*  
« est devenu un rendez-vous incontournable  
pour ceux qui s'intéressent à l'intégration  
des NTIC à l'école ».

### **Cinq étoiles pour Allô prof**

Le site Internet *Allô prof* fait aussi partie  
des 100 meilleurs sites éducatifs avec  
cinq étoiles. L'émission du même nom n'existe  
plus mais le service téléphonique est toujours  
offert aux élèves. Télé-Québec en est  
un des partenaires depuis le début.

### **Prix Emmy pour *Malcom* et *Boston Public***

Au gala des prix Emmy, deux séries américaines présentées à Télé-Québec ont été primées. Dans la catégorie comédie, l'irrésistible *Malcom* a reçu, pour la deuxième année de suite, le prix Emmy de la meilleure réalisation et celui du meilleur scénario. De son côté, *Boston Public* a remporté le prix Emmy de la meilleure direction artistique.

### **Prix mondial de publicité pour *Son histoire commence ici***

Les messages publicitaires réalisés dans le cadre du programme gouvernemental d'éveil à l'écriture et à la lecture, *Parce que son histoire commence ici*, ont remporté le Prix spécial de la langue française au Mondial de la pub francophone qui s'est déroulé à Paris en novembre 2001.

Télé-Québec avait pris part à la campagne de publicité en adhésion à la Politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec. Celle-ci vise notamment à sensibiliser les familles au rôle essentiel qu'elles jouent dans l'éveil à l'écriture et à la lecture auprès des enfants d'âge préscolaire. Le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation ont été de précieux partenaires dans la réalisation des messages primés.

### **Prix Jutra**

Deux films québécois dans lesquels Télé-Québec s'est impliquée en 2000-2001 se sont partagés pas moins de onze prix Jutra. *Un crabe dans la tête*, d'André Turpin, a obtenu sept prix dont ceux de meilleur film, meilleur scénario,

meilleure réalisation, tandis que *15 février 1839*, de Pierre Falardeau, en récoltait quatre dont celui du meilleur acteur (Luc Picard), et celui de la meilleure actrice de soutien (Sylvie Drapeau).

### **Prix d'excellence pour *Cornemuse***

À sa quatrième saison sur nos ondes, la magnifique série *Cornemuse*, produite par Téléfiction a remporté le Prix d'excellence PMT Vidéo, catégorie tous genres sauf animation 3-5 ans, dans le cadre du gala des Prix d'excellence organisé par l'Alliance pour l'enfant et la télévision (AET) qui couronnait les meilleures émissions francophones canadiennes pour enfants.

### **Extremis primé au Mexique**

Le documentaire *La planète ravagée* portant notamment sur une marche tenue au Chili par les indiens Mapuche contre les compagnies forestières a remporté deux mentions lors du Festival de cinéma documentaire *Contra el silencio, todas las voces* tenu à Mexico. Le jury du festival ainsi que la Fondation Rigoberta Menchu ont accordé chacun une mention au documentaire réalisé par Patricio Henriquez. *La planète ravagée* fait partie de la série *Extremis* produite par Patricio Henriquez, Robert Cornellier et Raymonde Provencher (Macumba International).



# DES SERVICES

## ÉDUCATIFS ENRICHIS



De concert avec le ministère de l'Éducation et en collaboration avec les différents intervenants du milieu, Télé-Québec a, au cours de l'exercice 2001-2002, consolidé son offre de services auprès des établissements scolaires tant francophones qu'anglophones. Forts du travail des dernières années, les Services éducatifs sont maintenant de plus en plus sollicités comme en témoignent particulièrement la fréquentation du site Carrefour éducation, la participation du secteur anglophone à de nombreux projets nationaux et internationaux ainsi que la volonté de plus en plus affirmée des établissements scolaires d'avoir accès à la vidéo numérisée sur demande.

En août 2001, le site Internet de Carrefour éducation a fait peau neuve. Doublant sa fréquentation tous les ans depuis son ouverture, le site a eu, au cours de la dernière année, une affluence moyenne d'environ 4 000 sessions par semaine. Parallèlement, le nombre d'abonnés au *Bulletin* de Carrefour éducation est passé de 1 200 à 2 300, reflet des efforts d'animation et de promotion de l'équipe tout au long de l'année. Celle-ci a de plus participé à treize colloques ou congrès réunissant divers intervenants du milieu de l'éducation en 2001-2002.

Cette année, l'équipe de Carrefour éducation a commenté plus de 500 sites pour le bénéfice du milieu scolaire. Elle a maintenu des partenariats majeurs notamment avec *BouScol*, *Carrefour des ressources didactiques informatisées* (CRDI), *Formations virtuelles* et *Prof-Inet* qui propose dorénavant de nombreux projets de collaboration à distance.

Par ailleurs, la programmation d'un nouveau moteur de recherche d'images et de sons a été lancée ce qui permettra au Carrefour éducation d'offrir aux enseignants et aux élèves, dès l'automne 2002, plus de 10 000 documents (images, vidéos ou sons) libres de droits dont ceux de la Banque d'images et de sons (BIS) créée à partir des archives de Télé-Québec.

De plus, Carrefour éducation a initié un nouveau partenariat avec les services nationaux du RÉCIT, Réseau éducatif québécois dédié au développement des compétences des élèves par l'intégration des technologies, ce qui lui a permis de débiter de nouvelles collaborations dans les domaines des langues, du développement personnel et social et ceux de la mathématique, de la science et de la technologie.

Selon une entente institutionnelle entre Télé-Québec et la Société des musées québécois, Carrefour éducation développera avec celle-ci

la zone scolaire du site Internet *Musées à découvrir*, un site d'une grande valeur destiné tant au grand public qu'aux jeunes et aux enseignants et qui donne accès à la richesse du patrimoine muséal québécois.

Par ailleurs, la collection de vidéos éducatives s'est enrichie de 432 nouveaux titres représentant 140 heures de diffusion. Ainsi, notre catalogue compte aujourd'hui 1 790 vidéos ainsi que 152 guides pédagogiques. Leur numérisation, complétée à plus de 95 %, permet leur téléchargement au moyen d'Internet. Au cours de l'année scolaire, pas moins de 30 écoles ont maintenu leur participation continue au projet de téléchargement de vidéos sur demande.

Enfin, le Service à la clientèle anglophone (SACA) demeure un partenaire de premier plan du ministère de l'Éducation du Québec et des écoles anglophones dans le dossier *Le virage du succès ensemble* sur la réforme scolaire. Ce service offre aussi une collection importante de vidéos portant sur la formation continue des enseignants ainsi que sur divers sujets d'apprentissage destinés aux élèves.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la collection anglophone a été augmentée de 31 nouvelles séries, représentant 221 documents vidéo. Vingt-sept d'entre eux ont été captés à partir du satellite de Télé-Québec, permettant la tenue de deux conférences interactives entre des professeurs et des conseillers pédagogiques québécois et des experts du domaine de la lecture et de la pédagogie regroupés à Washington D.C.

De concert avec l'Université McGill et l'Université de l'Alabama, le Service participe activement au projet Integrated Science depuis 1993. De plus, le SACA a créé des liens de coopération avec des organisations à mission éducative telles que The Annenberg Channel, The George Lucas Educational Foundation, The Fairfax Network et Devilliers Communications (Space Day).

En lien donc avec les ressources du milieu, les Services éducatifs de Télé-Québec ont contribué activement, au cours de ce dernier exercice, à renforcer le leadership éducatif et culturel de Télé-Québec.

# LA RÉALITÉ RÉGIONALE



En 2001-2002, Télé-Québec s'est fait plus que jamais le miroir des Québécois et des Québécoises de toutes provenances, de la Gaspésie jusqu'en Estrie, en passant par la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais. Le bilan du Plan d'action 2001-2002 donne l'ampleur de la contribution régionale à Télé-Québec tant sur le plan de la production que sur le plan du partenariat développé dans les sphères d'activités de Télé-Québec, particulièrement en cinéma.

En programmation, Télé-Québec a mis à l'antenne deux nouvelles productions régionales : *La poudre d'escampette*, dédiée aux attraits touristiques culturels des régions, et *Le vrai monde*, produite en régions en remplacement de la série *Attendez que je vous raconte*. D'autres émissions intégraient du contenu régional de façon régulière comme les séries *Les choix de Sophie*, *Les pieds dans les plats*, *Cultivé et bien élevé*, *Cent titres*, *Le Septième* ainsi que *Les 400 coûts*.

Il faut souligner également le rôle amplifié du bureau de Québec en raison de sa proximité de la colline parlementaire. Ainsi sept émissions ont été produites à partir de la capitale nationale telles *1045, rue des Parlementaires* et *Les groupes parlementaires*, qui, comme leurs titres l'indiquent, sont axées sur la vie parlementaire.

De plus, la nouvelle série à caractère humoristique, *Phylactère Cola*, provient de Québec. Si la série *Le vrai monde* émane de toutes les régions du Québec, c'est tout de même à Québec que son montage est réalisé. Enfin, l'émission spéciale de TV5 Monde, *24 heures à Québec... ça me dit*, devenue un événement international par sa diffusion sur les cinq continents en février 2002, a amplement mis les talents du bureau de Québec à contribution.

Pour diffusion sur ARTV, la chaîne de télévision spécialisée à vocation culturelle dont elle est actionnaire à 25 %, Télé-Québec a réalisé, avec l'apport de ses neuf équipes de production régionale, autour de 170 capsules traitant de la vie artistique et culturelle au Québec.

La présence active de Télé-Québec dans le milieu vise non seulement à accroître la visibilité de la Société mais également à apporter un meilleur soutien au rayonnement des activités culturelles, qui sont au cœur de sa mission de télévision éducative et culturelle. Ainsi, Télé-Québec a multiplié les ententes de partenariat en s'associant à de nombreux événements culturels régionaux, particulièrement les festivals de cinéma, auxquels *Culture éclair*, une série de capsules diffusées quotidiennement sur nos ondes, a offert une vitrine exceptionnelle sur le plan national.

Très souvent, Télé-Québec a attaché son nom à des prix, en guise de manifestation tangible de son appui, prix à des documentaires, films, auteurs, chanteur-compositeur-interprète, prix coup de cœur, prix du public, etc. À d'autres moments, Télé-Québec a offert son expertise en télévision soit en produisant des vidéos de promotion pour les jeunes talents qui émergent des festivals, soit en produisant et en diffusant des messages publicitaires sur divers événements.



Citons quelques événements culturels régionaux auxquels Télé-Québec a contribué en 2001-2002 :

- Le Festival annuel d'innovation théâtrale (FAIT)
- Le Festival international de danse ENCORE, en Mauricie-Centre du Québec
- Le festival Images du Nouveau-Monde, Vidéaste recherché.e, à Québec
- Le Festival en chanson de Petite-Vallée, Cinéma Prise 9  
Ciné-Club La Bobine  
en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Le Festival Orford et l'International du cinéma de l'Estrie, en Estrie
- Le Carrousel international du film pour enfants de Rimouski  
Le Tremplin de Dégelis,  
au Bas-Saint-Laurent

Le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue

Cinoche — Baie-Comeau, Cinéma 7 sur la Côte-Nord

Le festival Regard sur la relève du cinéma québécois, au Saguenay-Lac-St-Jean

Le Festival du film de l'Outaouais.

De plus, en appui à la Politique du livre du gouvernement du Québec, Télé-Québec a participé d'une façon active à des salons du livre dans les neuf régions où elle a pignon sur rue. La qualité de sa présence dans les salons en fait un partenaire recherché tant pour l'animation des activités littéraires par ses animateurs et animatrices que pour ses spectacles jeunesse, volet important de la programmation des salons. Les personnages jeunesse les plus populaires de l'heure : madame Croque-Cerise, *Cornemuse* et ses animaux-enfants ainsi que l'équipe de *Macaroni tout garni*, y mettent leur talent au service de la lecture, le temps d'un spectacle.

À ces événements d'envergure, s'ajoute également une foule d'autres participations régionales tout au long de l'année, déterminées par nos coordonnateurs régionaux, qui sont les ambassadeurs de Télé-Québec sur tout le territoire et des acteurs sociaux très impliqués dans leur communauté.

# DES PARTENARIATS

## INSTITUTIONNELS IMPORTANTS AU QUÉBEC ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

L'établissement de relations institutionnelles et de partenariats avec des télévisions ou des organismes publics, tant au Québec que sur la scène internationale, est d'une importance capitale pour la réalisation de la mission de Télé-Québec.

### Sur la scène québécoise

Ainsi, Télé-Québec a conclu une entente de coopération avec la **Société de développement des entreprises culturelles** (SODEC) d'une durée de trois ans. L'entente vise à accroître la coopération entre les deux organismes dans le but de mettre en commun leurs potentiels et leurs ressources afin d'apporter un meilleur soutien à la production et au rayonnement d'activités culturelles relevant des compétences de chacun, selon des stratégies qui accorderont une attention spéciale à la production en régions. Elle prévoit des actions conjointes et des échanges dans le domaine du cinéma, de la chanson, de la lecture et des livres ainsi que des métiers d'art.

Au cours de l'année 2001-2002 s'est poursuivi le partenariat avec le **ministère de l'Éducation** qui permet la modernisation et le développement important des services éducatifs offerts au réseau scolaire tels Carrefour éducation, la Collection de vidéos éducatives et la Banque de programmes et services (BPS). C'est dans cet esprit que le ministère a demandé à Télé-Québec d'expérimenter la distribution de sa collection de vidéos numériques sur le réseau à large bande des trois commissions scolaires de Laval,

des Laurentides et de Lanaudière. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ). Par ailleurs, le ministère continue d'appuyer la programmation jeunesse de Télé-Québec et plus particulièrement ses trois séries majeures, *Cornemuse*, *Macaroni tout garni* et la plus récente, *Ramdam*.

De même, la **Société des musées québécois** et Télé-Québec ont établi, cette année, un partenariat d'envergure relié cette fois aux nouvelles technologies; en plus d'héberger le nouveau site *Musées à découvrir*, vitrine exceptionnelle pour les musées québécois, Télé-Québec s'est engagée à développer la zone scolaire de ce site dès l'automne 2002, une démarche s'inscrivant parfaitement dans sa mission éducative et culturelle.

En 2001, Télé-Québec a conclu avec le **ministère de la Famille et de l'Enfance** un protocole de collaboration d'une durée de deux ans, lequel permet tant le développement, la production que la diffusion et l'acquisition d'émissions télévisées, de vidéos et de produits multimédias destinés aux enfants de 0 à 4 ans et à leurs familles ainsi qu'aux éducateurs et éducatrices des services de garde à l'enfance.

Pour la troisième année consécutive, Télé-Québec, en collaboration avec le **ministère de l'Éducation** et le **ministère de la Culture et des Communications**, a produit et diffusé une émission spéciale pour la remise des **prix Essor** récompensant les initiatives

d'enseignants et de responsables scolaires qui conçoivent des projets artistiques et culturels avec leurs élèves du primaire et du secondaire. Dans le même esprit, Télé-Québec a célébré les **prix Odysée** dans le cadre d'une émission spéciale des *Choix de Sophie* lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. L'émission spéciale a été rendue possible grâce à la contribution de ses partenaires du gouvernement du Québec, soit le **ministère de la Culture et des Communications**, le **ministère de l'Éducation** ainsi que le **ministère des Régions**.

### Sur la scène internationale

Naturellement, Télé-Québec prend sa place sur la scène internationale auprès notamment des télévisions publiques. Elle est présente dans toutes les associations qui regroupent les télévisions publiques et plus particulièrement dans le réseau francophone. Au cours de la dernière année, elle a été l'hôte de la 67<sup>e</sup> session plénière de la Communauté des télévisions francophones (CTF) qui réunissait les représentants de télévisions publiques francophones de la France, de la Suisse, de la Belgique et du Québec. À l'heure de la mondialisation, la CTF est plus qu'un lieu de rencontres; elle permet des débats et des discussions essentiels à la survie des chaînes de télévision publique.

De plus, Télé-Québec a été l'hôte du Conseil international des Radios et Télévisions d'expression française (CIRTEF), une association internationale de coopération entre le Nord et le Sud qui rassemble des radiodiffuseurs utilisant entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes. Elle participe aussi à l'Association internationale des télévisions d'éducation et de découverte (AITED) et à l'Association

des télévisions éducatives du Canada (ATEC). Télé-Québec a également développé des ententes avec France 5, télévision éducative publique française, avec la Radio-Télévision belge de la communauté française (RTBF) et la télévision culturelle française (ARTE). De surcroît, elle entretient des relations avec des télévisions du Mexique, de la Catalogne et de la Chine.

Enfin, Télé-Québec collabore avec l'Agence internationale de la Francophonie (AIF). Elle fait notamment partie du jury du Fonds francophone pour la production audiovisuelle du Sud, fonds géré conjointement par le CIRTEF et l'AIF.

Télé-Québec siège au conseil d'administration de TV5 Monde en alternance avec la Société Radio-Canada. Les deux télévisions publiques agissent à titre d'opérateurs de leur gouvernement respectif. La collaboration avec TV5 Monde a d'ailleurs permis la production et la réalisation d'une émission spéciale de 24 heures pour faire valoir la ville de Québec, sa culture, son histoire, son dynamisme. Intitulée 24 heures à Québec... ça me dit, l'émission a été télédiffusée sur cinq continents.

Au Canada, Télé-Québec et Radio-Canada détiennent chacune un siège au conseil d'administration du Consortium de télévision Québec-Canada (CTQ) et assurent à tour de rôle la présidence du conseil d'administration. Le CTQC gère les opérations de TV5 Canada.

# L'ADMINISTRATION,

## LES FINANCES ET LES RESSOURCES HUMAINES



### Redressement à l'excédent

Au cours de l'exercice, Télé-Québec a dû redresser ses états financiers, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter son excédent total de 8,4 millions de dollars au 31 mars 2002. Cette situation s'explique par le fait que le Vérificateur général du Québec exige dorénavant de la Société qu'elle reflète, dans ses livres, les avantages futurs découlant d'anciennes dettes à long terme financées par le gouvernement du Québec. Ces dernières avaient été contractées en 1988 et 1994, pour l'acquisition de biens immobilisés. Depuis lors, des subventions sont annuellement reçues aux fins du remboursement de ces dettes et jusqu'à ce jour, elles étaient comptabilisées aux résultats au moment de leur encaissement. Le redressement apporté aux états financiers permet maintenant un appariement entre la dépense d'amortissement des biens financés par ces dettes et le montant de subventions présentés à l'état des revenus et dépenses et ce, indépendamment du moment de l'encaissement de la subvention de dette. Il est important de noter que cette modification comptable démontre une hausse soudaine de l'excédent mais n'améliore en rien l'état de trésorerie de la Société !

L'état des revenus et dépenses de Télé-Québec présente un excédent de 92 769 \$. Les revenus ont augmenté de 5 %, soit 3,8 millions de dollars, passant de 71 millions

à 74,8 millions de dollars. Alors que les revenus de subventions du gouvernement du Québec et les revenus publicitaires totalisent un accroissement de 8 %, soit 4,7 millions de dollars, les revenus divers ainsi que les revenus de prestations techniques ont diminué de 900 000 dollars ou 10 %. La baisse de ces derniers est surtout attribuable à un accroissement des productions internes.

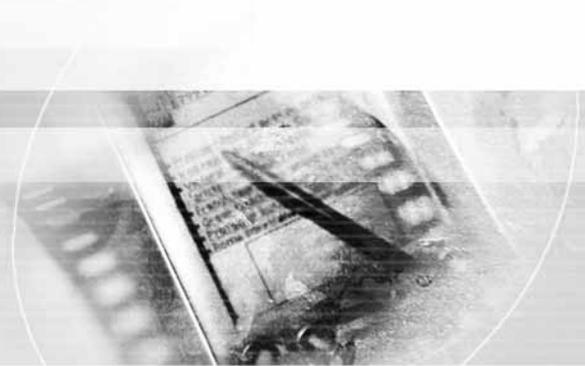
Quant aux dépenses d'exploitation de la Société, elles se chiffrent à 74,7 millions de dollars comparativement à 68,1 millions l'an dernier, soit une hausse de 6,6 millions ou 10%. Cette augmentation est principalement attribuable à un enrichissement de 3,5 millions de dollars de la grille de programmation, à une hausse de 300 000 dollars des dépenses de promotion et de publicité, ainsi qu'à un accroissement de 8,9 % des coûts de main-d'œuvre représentant 2 millions de dollars. Cet accroissement de coûts s'explique notamment par une indexation salariale de 2,5 % de la main-d'œuvre conformément aux clauses remorques prévues aux conventions collectives et à l'embauche d'employés occasionnels destinés aux secteurs de la programmation et des communications : une augmentation de la production nécessite forcément davantage de promotion et de publicité.

De plus, des dépenses diverses totalisant 800 000 \$ furent engagées au cours de l'exercice. Il s'agit notamment de dépenses

reliées à la réalisation de projets dans le secteur des nouveaux médias, d'honoraires professionnels engagés dans le cadre de notre participation dans ARTV, de taxes et de loyers supplémentaires ainsi que d'une augmentation de l'amortissement des biens immobilisés en raison de l'accroissement des investissements durant l'année financière.

L'excédent au 31 mars 2002 se chiffre à 11,7 millions de dollars comparativement à 2 millions de dollars l'an dernier. Cette augmentation s'explique par l'excédent des revenus sur les dépenses de 92 769 \$ réalisé au cours de l'exercice, par le redressement relatif au financement de dettes exposé précédemment et dont l'effet direct à l'excédent s'élève à 7,8 millions de dollars, et finalement par une subvention spécifique de 1,8 million de dollars destinée au financement des dépenses relatives aux vacances accumulées par les employés de Télé-Québec.

Quant aux faits saillants du bilan, outre l'effet du redressement relatif au financement de dettes, notons à l'actif, l'achat d'une participation de 25 % pour 2 750 000 \$ dans ARTV, société télévisuelle de langue française axée sur les arts et la culture ainsi qu'un accroissement de 9 millions de dollars des droits de télédiffusion et de distribution. Le passif quant à lui présente une avance de 2 750 000 \$ ayant servi à l'achat de cette participation.



### **Activités régionales et investissement au sein du milieu de la production indépendante au Québec**

Conformément à son mandat, Télé-Québec est présente dans les principales régions du Québec. Les activités de la Société dans les régions sont évaluées à plus de 5 millions de dollars pour l'exercice financier 2001-2002, ce qui représente une croissance pour l'année de 14 %. De plus, dans le cadre de ses opérations, la Société conclut annuellement plusieurs partenariats avec le milieu télévisuel, notamment avec les maisons de productions privées. Celles-ci produisent pour Télé-Québec des émissions de grande qualité. Ainsi, au cours de l'année 2001-2002, la Société a participé à 82 productions extérieures, investissant près de 30 millions de dollars dans le secteur de la production indépendante québécoise. Ces sommes ont généré une activité économique de près de 84 millions de dollars en valeur totale de devis de production, correspondant à plus de 900 heures de productions originales.

# LES BUREAUX

## RÉGIONAUX



### **Abitibi-Témiscamingue**

689, 3<sup>e</sup> Avenue  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 1S7  
Téléphone : (819) 874-5132  
Télécopieur : (819) 824-2431

### **Bas-Saint-Laurent**

79, rue de l'Évêché Est  
Rimouski (Québec)  
G5L 1X7  
Téléphone : (418) 727-3743  
Télécopieur : (418) 727-3814

### **Côte-Nord**

410, rue Évangéline  
Sept-Îles (Québec)  
G4R 2N5  
Téléphone : (418) 964-8240  
Télécopieur : (418) 964-8923

### **Estrie**

1650, rue King Ouest  
Bureau OM-20  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2C3  
Téléphone : (819) 820-3436  
Télécopieur : (819) 820-3449

### **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

440, boul. Perron  
C.P. 270  
Carleton (Québec)  
G0C 1J0  
Téléphone : (418) 364-7025  
Télécopieur : (418) 364-7641

### **Mauricie-Centre-du-Québec- Lanaudière**

1350, rue Royale  
Bureau 201  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 4J4  
Téléphone : (819) 371-6752  
Télécopieur : (819) 371-6684

### **Outaouais**

1040, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
J8Z 1T3  
Téléphone : (819) 772-3471  
Télécopieur : (819) 772-3473

### **Québec**

270, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec)  
G1R 1T3  
Téléphone : (418) 643-5303  
Télécopieur : (418) 646-1233

### **Tribune de la presse**

1045, rue des Parlementaires  
Rez-de-chaussée 6  
Québec (Québec)  
G1R 5J1  
Téléphone : (418) 646-2643  
Télécopie : (418) 644-8005

### **Saguenay-Lac-Saint-Jean**

3788, rue de la Fabrique  
Pavillon Joseph-Angers  
Jonquière (Québec)  
G7X 3P4

### Adresse postale :

Case postale 23041  
Jonquière (Québec)  
G7X 9Z8  
Téléphone : (418) 695-8152  
Télécopie : (418) 695-8155



# RÈGLES D'ÉTHIQUE

## ET CODE DE CONDUITE

### DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

### DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

## AVANT-PROPOS

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de code de conduite ou de code d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

### 1<sup>er</sup> principe

Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements, tant externes qu'internes, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

### 2<sup>e</sup> principe

Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences de la loi, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

### 3<sup>e</sup> principe

Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

### 4<sup>e</sup> principe

Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts en dénoncent les apparences ou les possibilités, avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

### 5<sup>e</sup> principe

Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

### 6<sup>e</sup> principe

Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de leur communauté et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec endosse leur opinion.

## 7<sup>e</sup> principe

Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Annuellement, chaque membre du personnel reçoit de son supérieur immédiat un exemplaire des présentes.



# LES RÈGLES QUI NOUS GUIDENT

## 1. Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télé-diffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel (i.e. les salariés au sens du Code civil du Québec) dans l'exercice de leur fonction et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

## 2. Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit leur niveau hiérarchique ou leur statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs ci-dessous mentionnés les aideront à orienter leurs actions.

## 3. Règles d'éthique

### ■ 1<sup>re</sup> règle d'éthique : respecter la loi

*La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements, tant internes qu'externes, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.*

- En plus de sa loi constitutive, (L.R.Q., c. S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter diverses autres lois et règlements et pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

#### Code de conduite :

- l'illégalité comme la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée;
- dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi tant civile, pénale que criminelle et agit dans le respect des contrats conclus par la Société dont notamment les conventions collectives en vigueur.

### ■ 2<sup>e</sup> règle d'éthique : bien administrer et agir avec intégrité

*Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite et de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.*

*N. B. : Dans le texte qui suit, l'usage du masculin n'est utilisé qu'afin d'alléger le texte. Partout où une expression réfère à un employé, elle s'étend aussi au féminin.*

#### Code de conduite :

- s’assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie ;
- faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société tout en protégeant les informations confidentielles ;
- ne pas copier de logiciel fourni par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société ;
- respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles ;
- parmi les ressources de la Société, s’en trouve une capitale : l’information. Elle peut être accessible et publique ou au contraire privée et confidentielle et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel ;
- assurer une extrême discrétion à toute information confidentielle, notamment pour tous les renseignements personnels ;
- ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, une négociation ou une dépense non autorisés ;
- protéger le secret des renseignements reliés aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne n’étant plus à l’emploi de la Société ;
- maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant

pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi nous y oblige ;

- s’assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n’est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés ;
- conserver dans un endroit sécuritaire les disquettes et autres fichiers névralgiques.

### ■ 3<sup>e</sup> règle d’éthique : respecter les personnes

*La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tous les employés ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n’ont pas leur place dans la Société pas plus que l’iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.*

#### Code de conduite :

Respecter la personne, c’est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

#### ■ 4<sup>e</sup> règle d'éthique : éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

---

*La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.*

##### Code de conduite :

- chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société ;
- chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel ;
- les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société ;
- chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société ;
- l'employé qui possède, ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société, doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution qui pourrait y faire appel ;
- dans tous les cas, l'employé informe son supérieur et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au secrétaire général ;

- tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), il doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

#### ■ 5<sup>e</sup> règle d'éthique : rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

---

*La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.*

##### Code de conduite :

- pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux ;
- effectuer un travail rigoureux signifie aussi bien tenir des dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

#### ■ 6<sup>e</sup> règle d'éthique : agir avec probité

---

*La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société endosse leur opinion.*

#### Code de conduite :

- la Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant ;
- l'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables ;
- le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinion politique au nom de la Société ;
- le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

#### Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel ;

### ■ 7<sup>e</sup> règle d'éthique : agir avec transparence

*La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.*

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision, une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, lois, règlements, conventions collectives, normes, directives ou politiques.

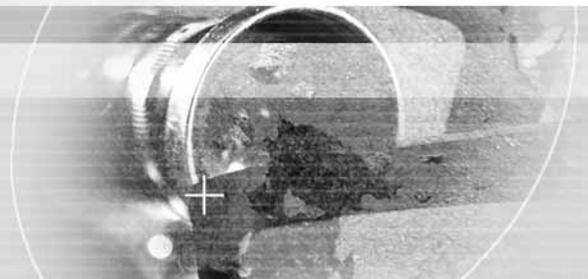
#### 4. Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêt survient ou est appréhendé. Chaque cadre ou gestionnaire est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

#### 5. Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général des affaires juridiques et secrétaire général assume la responsabilité d'interpréter les règles d'éthique et le code de conduite.

Au cours de l'année 2001-2002, aucun cas de conflit ou d'apparence de conflit d'intérêts n'a été rapporté à la direction de Télé-Québec.



# PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société de télédiffusion du Québec poursuit les démarches afin de réaliser tous les projets envisagés relativement à la mise en œuvre de la protection des renseignements personnels au sein de l'organisation et dans ses relations avec les tiers.

Après l'adoption de la Politique sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, un comité de sécurité fut mis sur pied pour coordonner les mesures à prendre et veiller à la mise en place de processus et de normes propres à rencontrer les objectifs de la Loi et de la politique.

Plusieurs mesures tangibles ont été prises et mises en place.

Ainsi, les données personnelles nécessaires à l'établissement de la paye ne sont pas envoyées par Internet mais plutôt par Intranet directement du serveur de la Société au serveur de l'entreprise privée qui traite la paye.

Une directive a été acheminée à tous les gestionnaires à l'effet de retrancher de tous les contrats le numéro d'assurance sociale des contractants, ce renseignement devant être acheminé à part à la comptabilité où il est nécessaire à des fins fiscales.

Des directives claires ont été émises sur les précautions à prendre lorsque des renseignements personnels sont transmis par télécopieur et des affiches à cet effet ont été placées près de tous les télécopieurs de la Société. La page de garde des télécopies

contient aussi un message sur la confidentialité des renseignements transmis. Un message similaire sera aussi installé sur la première page de tout courriel émanant de la Société.

Des directives précises et claires ont été émises concernant la destruction des documents ou des supports contenant des renseignements personnels et, outre un service de déchiquetage de documents, plusieurs petites déchiqueteuses ont été installées là où c'était nécessaire.

Les dossiers des employés ont été expurgés de tout ce qui n'était pas « nécessaire », lire indispensable.

Des directives claires ont aussi été émises concernant l'utilisation du courriel et seront incessamment distribuées à tout le personnel.

La Direction des technologies de l'information a procédé à des tests, lesquels ont mené à une analyse permettant d'identifier des procédures et des normes à corriger ou à implanter. Le texte qui suit présente les mesures adoptées par cette direction.

## **Protection des renseignements personnels et de l'information confidentielle**

Le présent document présente les mesures adoptées par la Direction des technologies de l'information (DTI) de Télé-Québec pour assurer la protection de l'information confidentielle et des renseignements personnels détenus sous forme électronique à Télé-Québec.

### Application permettant l'accès aux données

Les applications permettant d'accéder aux renseignements personnels et à l'information confidentielle (paye, ressources humaines, système financier et système d'affectation des ressources techniques) sont protégées par des mots de passe.

Les mots de passe et droits d'accès sont gérés par une personne responsable pour chacun des systèmes.

### Système de la paye

La saisie des données se fait au niveau du service de la paye, qui envoie ensuite les données à MédiSolution pour traitement. Une fois la paye préparée, les résultats sont retournés à Télé-Québec via la ligne téléphonique directe réservée à cette opération.

Une connexion modem est utilisée pour permettre les dépôts bancaires entre le Service de la paye et la Banque Nationale. Cette ligne est sécurisée au moyen du chiffrement des données. Toutefois, la connexion utilisée pour les échanges d'informations entre le Service de la paye de Télé-Québec et MédiSolution n'est pas sécurisée et ce genre de trafic pourrait faire l'objet d'intrusion externe. Des solutions devront être envisagées au cours de l'année.

### Soutien technique des systèmes donnant accès à des renseignements personnels ou de l'information confidentielle

En cas de problème majeur sur le système de la paye, le système des ressources humaines

ou le système financier, les compagnies responsables du soutien technique de ces applications peuvent y accéder à distance pour remédier aux problèmes.

Pour le système de la paye et celui des ressources humaines, la compagnie MédiSolution pénètre sur le réseau de Télé-Québec avec un accès pcAnywhere. Cet accès est sécurisé puisqu'il se fait par un réseau virtuel privé (VPN).

Pour le système financier (Virtuo), la compagnie CIO se connecte sur un poste utilisateur de Télé-Québec via un modem avec le logiciel pcAnywhere. Cet accès est également sécurisé puisque le modem est ouvert au début de chaque intervention et fermé immédiatement après. Le poste et le modem ne sont ouverts qu'au besoin.

Quant au système d'affectation des ressources techniques, la compagnie Micro-Solution requiert parfois que nous lui acheminions l'ensemble des données du système, incluant des renseignements personnels sur les employés.

Ces compagnies ont signé des ententes de confidentialité par lesquelles elles s'engagent à ne pas divulguer les informations confidentielles ni les renseignements personnels auxquels elles ont accès.

### Accès au courrier électronique interne via Internet

La possibilité est donnée à certains utilisateurs d'accéder à leur courrier électronique interne via Internet. Le logiciel sécurisé Outlook Web Access est mis à leur disposition à cet effet. Il est accessible via un site Internet sécurisé : les données acheminées du serveur de courrier de Télé-Québec au poste distant sont cryptées.

### Accès physique aux équipements de la DTI

L'accès physique aux équipements de la zone sécurisée de la DTI est protégé au moyen d'une serrure à combinaison et est sous surveillance vidéo 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

### Accès à distance

Il peut arriver que de l'information confidentielle ou des renseignements personnels soient déposés par des utilisateurs sur notre serveur FTP. L'accès aux données via le protocole FTP est sécurisé par nom d'utilisateur et mot de passe. Les mots de passe sont générés de façon aléatoire et contiennent huit caractères. Les mots de passe sont composés de lettres, de chiffres ainsi que de caractères spéciaux. De plus, une gestion des droits d'accès aux fichiers est appliquée de sorte qu'un usager ne peut accéder qu'aux fichiers sur lesquels il est autorisé à travailler.

Garde-barrière : un certain nombre de listes d'accès sont définies pour protéger le réseau des accès non autorisés. Ce filtrage se fait d'abord au niveau du routeur qui est connecté sur Internet, ensuite, un second filtrage se fait au niveau du système de connectivité au réseau virtuel privé, (VPN) qui lui n'autorise que les accès disposant d'un code chiffré reconnu uniquement par ce système.

Les bureaux régionaux accèdent au réseau de Télé-Québec par un réseau virtuel privé. Certains utilisateurs de Télé-Québec peuvent également accéder au réseau à distance de cette façon. Toutes les informations qui

traversent les réseaux virtuels installés par la DTI sont cryptées par un système de chiffrement certifié, qui utilise un algorithme puissant de cryptographie des données. En effet, aux informations d'authentification, une clé de huit caractères est ajoutée et l'ensemble de la donnée d'authentification est cryptée.

Il est cependant possible qu'un utilisateur installe un réseau virtuel permettant d'accéder au réseau de Télé-Québec et que, dans ce cas, les données transitant sur ce réseau virtuel ne soient pas cryptées. Toutefois, l'installation d'un VPN nécessite des connaissances techniques ce qui limite cette possibilité. Afin de prévenir les installations de VPN par des utilisateurs, la DTI traitera de ce sujet dans une politique à venir.

### Internet

Il est possible pour un utilisateur de transmettre de l'information confidentielle ou des renseignements personnels par courrier électronique ou par le Web.

Une telle transmission comporte certains risques puisque l'information ainsi transmise n'est pas cryptée (sauf à l'intérieur du VPN). Elle pourrait être interceptée en cours de transmission et l'utilisation de l'information transmise n'est évidemment pas contrôlée.

Un avis de confidentialité sera incessamment inséré automatiquement à la fin de chaque courriel sortant de Télé-Québec et les utilisateurs seront sensibilisés au fait que le courrier

électronique conventionnel ne garantit pas la confidentialité et l'originalité du message et qu'ils devraient considérer un autre mode de transmission dans le cas de documents hautement confidentiels.

L'accès à nos systèmes via Internet est présentement bloqué à cause des attaques externes.

#### Suivis des accès, surveillance et audits

Sous Windows NT, le suivi des accès se fait à l'aide de l'observateur d'événements inclus avec le système d'exploitation, lequel crée un journal des accès ainsi qu'une documentation des modifications apportées aux données et programmes. Sous Novell, le suivi n'est présentement pas activé dû aux ressources système requises. Une analyse et des tests de performance sont à effectuer.

La surveillance des systèmes se fait sur la base d'un ensemble d'outils mis en place et qui donnent des indications sur l'état des systèmes.

**Audit du serveur de courrier électronique (NTAPPS) :** le suivi des transmissions et réceptions des courriels se fait par un système de suivi de trace inclus avec le gestionnaire du système de messagerie MS Exchange et est sauvegardé dans des fichiers journaux.

Il est à noter que la DTI peut aléatoirement accéder, analyser et surveiller l'utilisation du courrier électronique et d'Internet.

#### Mesures de protection à venir

Dans le but de renforcer au maximum la sécurité de l'infrastructure réseau de Télé-Québec, la DTI envisage de procéder à l'acquisition des outils suivants :

- système de détection d'intrusion (Intrusion Detection System);
- système de filtrage de contenu;
- système d'audit (auditer les accès aux documents confidentiels).

Ces systèmes permettent de contrôler les intrusions externes au réseau selon un principe d'identification et d'analyse des paquets en provenance de l'extérieur de la structure. À ce niveau, il est possible d'éviter que des virus ne s'infiltrerent dans le réseau.

En contrôlant les flux sortants et entrants, on peut bloquer certains documents.

L'audit permet de bien contrôler les accès par les utilisateurs internes ou externes à tous les documents (Office, Internet, etc.) ou bases de données (paye, système financier, etc.).

L'avantage de cet outil par rapport à un système antivirus est que les virus sont interceptés avant même de pénétrer le réseau.

**LES ÉTATS FINANCIERS**  
DE L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2002



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Rapport de la direction</b> .....	43
<b>Rapport du vérificateur</b> .....	44
<b>Les états financiers</b>	
Revenus et dépenses .....	45
Excédent .....	46
Bilan .....	47
Flux de trésorerie .....	49
Notes complémentaires .....	50

# RAPPORT

## DE LA DIRECTION



Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente directrice-générale,

Paule Beaugrand-Champagne

La directrice générale administration,  
finances et ressources humaines,

Line Simoneau, c.a.

Montréal, le 7 juin 2002



# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

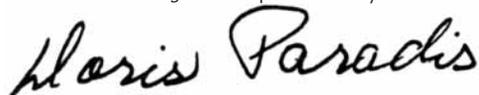
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 2002 et les états des revenus et dépenses, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la comptabilisation des subventions du gouvernement du Québec relatives au remboursement de la dette à long terme et des avances expliqué à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, CA

Québec, le 7 juin 2002

TÉLÉ-QUÉBEC  
**REVENUS ET DÉPENSES**  
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u> (note 3)
<b>REVENUS</b>		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	58 591 800\$	53 425 100\$
Virement de subventions reportées (note 11)	2 107 633	1 117 310
Remboursement de l'avance	—	1 800 000
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	1 260 462	2 107 987
Autres	462 000	124 422
	<u>62 421 895</u>	<u>58 574 819</u>
Ventes, services et autres revenus	12 363 187	12 442 278
	<u>74 785 082</u>	<u>71 017 097</u>
<b>DÉPENSES (note 4)</b>		
Programmation	39 453 906	36 444 867
Production et technologie	12 614 480	11 747 598
Administration	12 470 070	11 457 454
Marketing et communications	4 194 285	3 634 764
Développement institutionnel	2 093 056	879 678
Amortissement des immobilisations	3 781 300	3 652 887
Frais financiers — net (note 5)	85 216	238 765
	<u>74 692 313</u>	<u>68 056 013</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<u>92 769\$</u>	<u>2 961 084\$</u>

# TÉLÉ-QUÉBEC EXCÉDENT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u> (note 3)
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>		
Solde déjà établi	1 997 716\$	(361 765)\$
Redressement (note 3)		
Subventions du gouvernement du Québec		
Remboursement de la dette à long terme	7 810 174	7 208 571
Financement des vacances accumulées	<u>1 835 000</u>	<u>1 835 000</u>
Solde au début redressé	11 642 890	8 681 806
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>92 769</u>	<u>2 961 084</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>11 735 659\$</u>	<u>11 642 890\$</u>

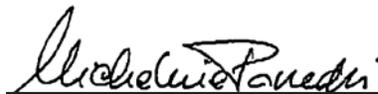
# TÉLÉ-QUÉBEC

# BILAN

AU 31 MARS 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u> (note 3)
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Débiteurs	4 642 318\$	4 114 038\$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	1 461 711	4 138 304
Émissions réalisées et en cours de production	1 006 777	1 011 256
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	30 211 280	21 000 382
Fournitures techniques et de production	463 565	458 442
Frais payés d'avance	186 438	277 518
Frais reportés	—	174 997
	<u>37 972 089</u>	<u>31 174 937</u>
<b>Investissement dans une société satellite (note 7)</b>	2 750 000	—
<b>Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)</b>	9 435 833	9 990 312
<b>Immobilisations (note 8)</b>	<u>17 451 907</u>	<u>17 294 695</u>
	<u>67 609 829\$</u>	<u>58 459 944\$</u>

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

  
 \_\_\_\_\_  
  
 \_\_\_\_\_

TÉLÉ-QUÉBEC  
**BILAN**  
 AU 31 MARS 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u> (note 3)
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Chèques en circulation moins encaisse	262 232 \$	2 604 928 \$
Emprunts auprès d'institutions financières (note 9)	15 344 000	9 494 000
Créditeurs et frais courus	7 958 906	6 070 669
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	12 726 262	7 788 033
Versements sur la dette à long terme (note 10)	1 811 604	1 544 802
Revenus reportés (note 11)	<u>1 642 699</u>	<u>2 970 919</u>
	39 745 703	30 473 351
<b>Dette à long terme (note 10)</b>	12 878 470	14 690 074
<b>Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt ni modalités de remboursement</b>	2 750 000	—
<b>Revenus reportés (note 11)</b>	<u>499 997</u>	<u>1 653 629</u>
	55 874 170	46 817 054
<b>EXCÉDENT</b>	<u>11 735 659</u>	<u>11 642 890</u>
	<u>67 609 829 \$</u>	<u>58 459 944 \$</u>
<b>ENGAGEMENTS (note 13)</b>		

TÉLÉ-QUÉBEC

# FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u> (note 3)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	92 769 \$	2 961 084 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 781 300	3 652 887
Virement des revenus reportés	(4 124 551)	(3 572 354)
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations	(64)	6 381
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	—	(2 589)
	<u>(250 546)</u>	<u>3 045 409</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	<u>1 672 013</u>	<u>878 786</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>1 421 467</u>	<u>3 924 195</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	554 479	515 707
Avance du gouvernement du Québec	2 750 000	—
Dette à long terme	—	2 544 150
Remboursement de la dette à long terme	(1 544 802)	(849 818)
Remboursement de l'avance du gouvernement du Québec	—	(1 800 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>1 759 677</u>	<u>410 039</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Investissement dans une société satellite	(2 750 000)	—
Acquisitions d'immobilisations	(3 945 476)	(2 769 747)
Produit d'aliénation d'immobilisations	7 028	5 964
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<u>(6 688 448)</u>	<u>(2 763 783)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>		
	<u>(3 507 304)</u>	<u>1 570 451</u>
<b>INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>		
	<u>(12 098 928)</u>	<u>(13 669 379)</u>
<b>INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 12)</b>		
	<u>(15 606 232) \$</u>	<u>(12 098 928) \$</u>

# TÉLÉ-QUÉBEC

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2002

## 1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Télé-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

### Constatation des subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

### Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

### Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

50 % pour la première diffusion ;  
30 % pour la deuxième diffusion ;  
20 % pour la troisième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

### Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

### Investissement dans une société satellite

L'investissement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation. Lorsque l'investissement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6.67 %
Ameublement et agencement	6.67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

### Espèces et quasi-espèces

La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les emprunts auprès d'institutions financières contractés pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### 3. MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Subventions du gouvernement du Québec relatives au remboursement de la dette à long terme et des avances

À compter du présent exercice, toutes les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées selon la méthode du report. Les subventions sont inscrites aux revenus en fonction de la constatation des dépenses correspondantes. Auparavant, les subventions pour les remboursements de la dette à long terme et des avances étaient comptabilisées directement à l'excédent.

Cette modification appliquée de façon rétroactive a pour effet d'augmenter les postes suivants des états financiers :

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
<b>REVENUS</b>		
Subventions du gouvernement du Québec		
Virement de subventions reportées	2 107 633 \$	1 117 310 \$
Remboursement de l'avance	—	1 800 000
Excédent des revenus sur les dépenses	2 107 633	2 917 310
<b>BILAN</b>		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	9 990 312	10 544 791
Revenus reportés	1 617 307	2 734 617
Excédent	8 373 005	7 810 174

#### Subvention du gouvernement du Québec pour le financement des vacances accumulées

Le gouvernement du Québec a accordé une subvention spécifique de 1 835 000 \$ pour le financement des dépenses relatives aux vacances accumulées par les employés de Télé-Québec au 31 mars 2000.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2001 ont été redressés en conséquence, ce qui a eu pour effet d'augmenter les postes suivants des états financiers :

	<u>2001</u>
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	1 835 000 \$
Excédent	1 835 000

#### 4. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Traitements et charges sociales	25 557 752 \$	23 472 826 \$
Services de transport et de communication	3 475 378	3 122 430
Services professionnels, administratifs et autres	4 376 973	4 033 892
Loyers	6 790 380	6 591 404
Fournitures et approvisionnements	2 471 202	2 212 628
Droits de télédiffusion et de distribution	25 489 853	23 161 976
Amortissement des immobilisations	3 781 300	3 652 887
Frais directs productions autonomes	2 563 292	1 702 244
Frais directs prestations de services	49 829	96 982
Frais financiers	85 216	238 765
Radiation de créances	16 466	59 500
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations	(64)	5 175
	<u>74 657 577</u>	<u>68 350 709</u>
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures — variation de l'exercice	<u>34 736</u>	<u>(294 696)</u>
	<u>74 692 313 \$</u>	<u>68 056 013 \$</u>

#### 5. FRAIS FINANCIERS — NET

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Intérêts sur la dette à long terme	1 193 039 \$	1 203 728 \$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	139 604	156 403
Subvention du gouvernement du Québec — intérêts sur la dette à long terme	(1 247 427)	(1 118 777)
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	—	(2 589)
	<u>85 216 \$</u>	<u>238 765 \$</u>

## 6. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus et au remboursement du capital payables au cours du prochain exercice sur la dette à long terme ainsi qu'au solde à recevoir sur des subventions liées à des projets spécifiques.

La portion à long terme représente le solde des engagements du gouvernement du Québec pour le remboursement du capital de la dette à long terme.

## 7. INVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Télé-Québec détient une participation de 25 % dans une Société dont l'activité principale est de maintenir un service de télévision de langue française axé sur les arts et la culture.

## 8. IMMOBILISATIONS

	2002			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	26 182 153 \$	22 438 551 \$	3 743 602 \$	3 533 356 \$
Matériel technique	21 399 947	14 947 561	6 452 386	6 001 338
Ameublement et agencement	1 314 994	851 707	463 287	386 090
Équipement informatique	5 446 831	3 806 479	1 640 352	1 840 101
Matériel roulant	651 800	445 310	206 490	85 190
Améliorations locatives	1 058 044	599 805	458 239	300 096
	<u>56 053 769</u>	<u>43 089 413</u>	<u>12 964 356</u>	<u>12 146 171</u>
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 620 644	2 430 921	2 189 723	2 420 608
Ameublement et agencement	653 332	348 562	304 770	348 326
Améliorations locatives	4 272 508	2 279 450	1 993 058	2 277 892
	<u>9 546 484</u>	<u>5 058 933</u>	<u>4 487 551</u>	<u>5 046 826</u>
Projets informatiques en cours de parachèvement :	—	—	—	101 698
	<u>65 600 253 \$</u>	<u>48 148 346 \$</u>	<u>17 451 907 \$</u>	<u>17 294 695 \$</u>

## 9. EMPRUNTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 31 août auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2002, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

## 10. DETTE À LONG TERME

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Obligation, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 6,22 % remboursable par versements annuels de 554 479 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2004 et par un versement de 3 226 374 \$ le 1 <sup>er</sup> juin 2005	4 990 312	5 544 791
• 6,22 % remboursable par versements annuels de 469 106 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2005	1 876 422	2 345 528
• 6,273 % remboursable par un versement de 533 605 \$ le 5 août 2002	533 605	800 407
• 5,795 % remboursable par versements annuels de 254 415 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2010	2 289 735	2 544 150
	<u>14 690 074</u>	<u>16 234 876</u>
Versements échéant en deçà d'un an	<u>1 811 604</u>	<u>1 544 802</u>
	<u><u>12 878 470 \$</u></u>	<u><u>14 690 074 \$</u></u>

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2003	1 278 000 \$
2004	1 278 000
2005	4 050 395
2006	254 415
2007	254 415

## 11. REVENUS REPORTÉS

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Subventions du gouvernement du Québec		
Subventions relatives aux immobilisations pour le remboursement de la dette à long terme		
Solde au début	2 734 617\$	3 851 927\$
Subvention de l'exercice	990 323	
Virement aux revenus de l'exercice	<u>(2 107 633)</u>	<u>(1 117 310)</u>
Solde à la fin	1 617 307	2 734 617
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	7 410	17 872
Projets spécifiques	<u>109 939</u>	<u>1 575 000</u>
	<u>1 734 656</u>	<u>4 327 489</u>
Autres revenus de productions extérieures	<u>310 793</u>	<u>132 223</u>
Loyers perçus d'avance		
Loyer échéant en 2003	36 322	84 486
Autres	<u>60 925</u>	<u>80 350</u>
	<u>97 247</u>	<u>164 836</u>
	<u>2 142 696</u>	<u>4 624 548</u>
Moins : Portion à court terme		
Subventions du gouvernement du Québec	1 234 659	2 710 182
Autres revenus de productions extérieures	310 793	132 223
Loyers perçus d'avance	<u>97 247</u>	<u>128 514</u>
	<u>1 642 699</u>	<u>2 970 919</u>
	<u>499 997\$</u>	<u>1 653 629\$</u>

## 12. FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Variation des débiteurs	(528 280) \$	(796 942) \$
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 676 593	1 644 294
Variation des émissions réalisées et en cours de production	4 479	(293 546)
Augmentation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	(9 210 898)	(4 075 258)
Variation des fournitures techniques et de production	(5 123)	(22 503)
Variation des frais payés d'avance	91 080	(93 694)
Variation des frais reportés	174 997	(174 997)
Variation des créditeurs et frais courus	1 888 237	(108 699)
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	4 938 229	1 829 212
Variation des revenus reportés	<u>1 642 699</u>	<u>2 970 919</u>
	<u>1 672 013 \$</u>	<u>878 786 \$</u>

L'insuffisance des espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Chèques en circulation moins encaisse	262 232 \$	2 604 928 \$
Emprunts auprès d'institutions financières	<u>15 344 000</u>	<u>9 494 000</u>
	<u>15 606 232 \$</u>	<u>12 098 928 \$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 313 478 \$ (2001 : 1 349 136 \$)

### 13. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 15 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 2002 concernant ces baux s'élève à 6 600 137 \$ (2001 : 6 443 690 \$).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2003	5 173 629 \$
2004	4 269 203
2005	4 034 054
2006	3 908 699
2007	3 324 570
2008 et subséquemment	<u>38 089 062</u>
	<u>58 799 217 \$</u>

### 14. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 741 319 \$ (2001 : 632 835 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

## **15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## **16. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de 2001 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2002.

Publié par la Direction  
des communications

Coordination  
**Céline Meilleur**

Révision  
**Carmen Desmeules**

Conception graphique,  
infographie et mise en page  
**Eunice Renélick**

Tableaux  
**Service de la recherche et de la  
planification, Service de la diffusion**

Siège social  
Télé-Québec  
1000, rue Fullum  
Montréal  
H2K 3L7

Tél. : (514) 521-2424  
Télec. : (514) 873-2601  
Numéro sans frais : 1 800 361-4362

Adresse Internet : [telequebec.tv](http://telequebec.tv)  
Courriel : [info@telequebec.qc.ca](mailto:info@telequebec.qc.ca)

Dépôt légal — 3<sup>e</sup> trimestre 2002  
Bibliothèque nationale du Québec\*

